



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE



Plan d'Urgence PNNK
Rapport Annexe B

Analyse des relations entre Le Parc National du Niokolo Koba et les populations périphériques

Diatou Thiaw Faye
Novembre 2006



Introduction

Cette étude est une des composantes de l'étude portant sur le partenariat public/privé pour la gestion du PNNK. Elle s'intéresse particulièrement aux relations entre le parc et les populations riveraines.

L'étude s'efforce d'établir la typologie des pressions exercées sur l'aire protégée qui se dégrade progressivement, du fait surtout du transfert progressif des activités des terroirs dans le parc. Comme définis dans les termes de référence, les principaux objectifs sont les suivants :

- l'analyse des relations entre le parc et les neuf communautés rurales,
- l'analyse des plans de développement locaux (PLD) de ces neuf communautés rurales,
- la dépendance des populations par rapport aux ressources du parc,
- l'identification des acteurs locaux,
- les stratégies mises en œuvre pour une implication des populations dans la gestion.

Les éléments ainsi obtenus doivent permettre de formuler un diagnostic actualisé, susceptible de contribuer à la mise en place de stratégies au bénéfice des opérateurs privés attendus, mais aussi des populations locales qui expriment des revendications de plus en plus pressantes.

I. Démarche méthodologique

La méthodologie adoptée pour conduire cette étude s'articule autour des points suivants :

1.1 La recherche documentaire

La recherche documentaire a essentiellement porté sur

- Les plans locaux de développement des communautés rurales
- Les études antérieures effectuées sur le parc et sa périphérie.

1.2 Enquêtes

La méthode d'investigation choisie dans cette étude est la MARP (Méthode Active de Recherche Participative) à cause du peu de temps à passer sur le terrain et du nombre de communautés rurales à visiter.

Les outils qu'on a privilégiés sont les entretiens semi structurés, les *focus groups*, les Assemblées villageoises pour lesquelles toutes les couches de la population ont été réunies (jeunes, hommes, femmes, chefs de village, notables).

Des guides d'entretien confectionnés au préalable s'articulaient sur les données socio-économiques du village, les conflits et convoitises identifiés autour de la "Réserve de la biosphère" du Niokolo-Koba (PNNK) et les solutions envisageables.

Les guides, ou facilitateurs, choisis au niveau des différentes zones nous ont été très utiles, tant pour la communication que pour la relation de confiance avec les populations.

Réunions

Des réunions ont été effectuées avec l'administration du parc à Dakar et à Tamba pour présenter l'étude et les questions spécifiques, les collectivités locales (Conseil régional, communautés rurales).

L'objectif était de discuter de la gestion du PNNK en général, des contraintes et de l'intérêt de l'intervention d'African Parks et des attentes qu'elle suscite.

Entretiens

Les entretiens ont privilégié les responsables de projet (PGIES, PROGEDE, Wula Nafa...), certains responsables administratifs et des assemblées villageoises, et portaient sur les différentes interventions en périphérie du PNNK et les formes de partenariats possibles. Des assemblées ont eu lieu dans différents endroits choisis selon des critères de proximité, de pressions existantes...

1.3 Traitement des données

Certains éléments (données socioéconomiques, pressions sur le parc) ont été traités avec le logiciel MApp Info et présentés sous forme de cartes

II. Le Parc et sa périphérie

2.1 Le Parc

Créé en 1954, le Parc National du Niokolo-Koba connaît différentes mutations, des changements de statut, d'extension, ... Les dates suivantes peuvent servir de repères :

- | | |
|-----------|--|
| • 1926 | Parc national de refuge |
| • 1954 | Parc National du Niokolo-Koba |
| • 1969 | Configuration actuelle du PNNK |
| • 1981 | Réserve de Biosphère |
| • 1988-92 | Route Dialacoto - Kédougou |
| • 1994 | 40 ^{ème} anniversaire du PNNK |
| • 1994-02 | Projets et périphérie |
| • 2000 | Plan de gestion du PNNK |
| • 2002 | Décret institutionnalisant la périphérie |

Les potentialités en termes de ressources sont importantes et, du fait de l'appauvrissement de la périphérie, elles entraînent des pressions qui fragilisent le respect de la réglementation et le potentiel biologique, en un mot, la politique de conservation. Le PNNK dispose de :

- Une superficie importante, 913.000 ha.
- Un contexte climatique assez favorable par rapport au reste de la région (climat tropical sub-soudanien) avec une saison pluvieuse s'étalant de juin à octobre et des précipitations variant entre 1.000 et 1.300 mm/an.

- Des sols assez particuliers par rapport au reste de la région. Le PNNK est situé sur des formations anciennes à la limite du bassin sédimentaire sénégalais ; il présente donc des sols riches à certains endroits, sols ferrugineux tropicaux (failles sur matériaux argileux ou plus ou moins limoneux de colmatage des plateaux, familles sur matériaux argileux à argilo-sableux colluvio-alluvial). Sur les collines basiques, les sols sont profonds et riches en éléments fertilisants. Dans les zones alluviales, ce sont des complexes de sols alluviaux et hydromorphes, ce qui détermine une plus grande humidité le long des rivières en saison sèche.
- Un réseau hydrographique de première importance avec la Gambie et ses affluents (Niokolo, Niériko et Koulountou).

2.2 La périphérie : réalité géographique et juridique

Le décret présidentiel institutionnalisant la périphérie dans le cadre de la Réserve de Biosphère du Niokolo-Koba a été pris en mars 2002 ; il a retenu le principe d'une zone périphérique constituée par neuf communautés rurales jouxtant le PNNK. La périphérie du PNNK couvre 11.563 km², représentant environ 59% de la superficie de la réserve de biosphère. En 2002, on estime qu'elle regroupait 301 villages et campements dans l'ensemble des neuf communautés rurales.

Le PNNK est entouré de neuf communautés rurales dont les limites jouxtent les frontières administratives. Il s'agit d'ouest en est de :

- la communauté rurale de Linkéring ;
- la communauté rurale de Médina Gounass ;
- la communauté rurale de Missirah ;
- la communauté rurale de Dialacoto ;
- la communauté rurale de Khossanto ;
- la communauté rurale de Tomboronkoto ;
- la communauté rurale de Bandafassi ;
- la communauté rurale de Dakatéli ;
- la communauté rurale de Salémata voisine, plus au sud-ouest, de la République de Guinée.

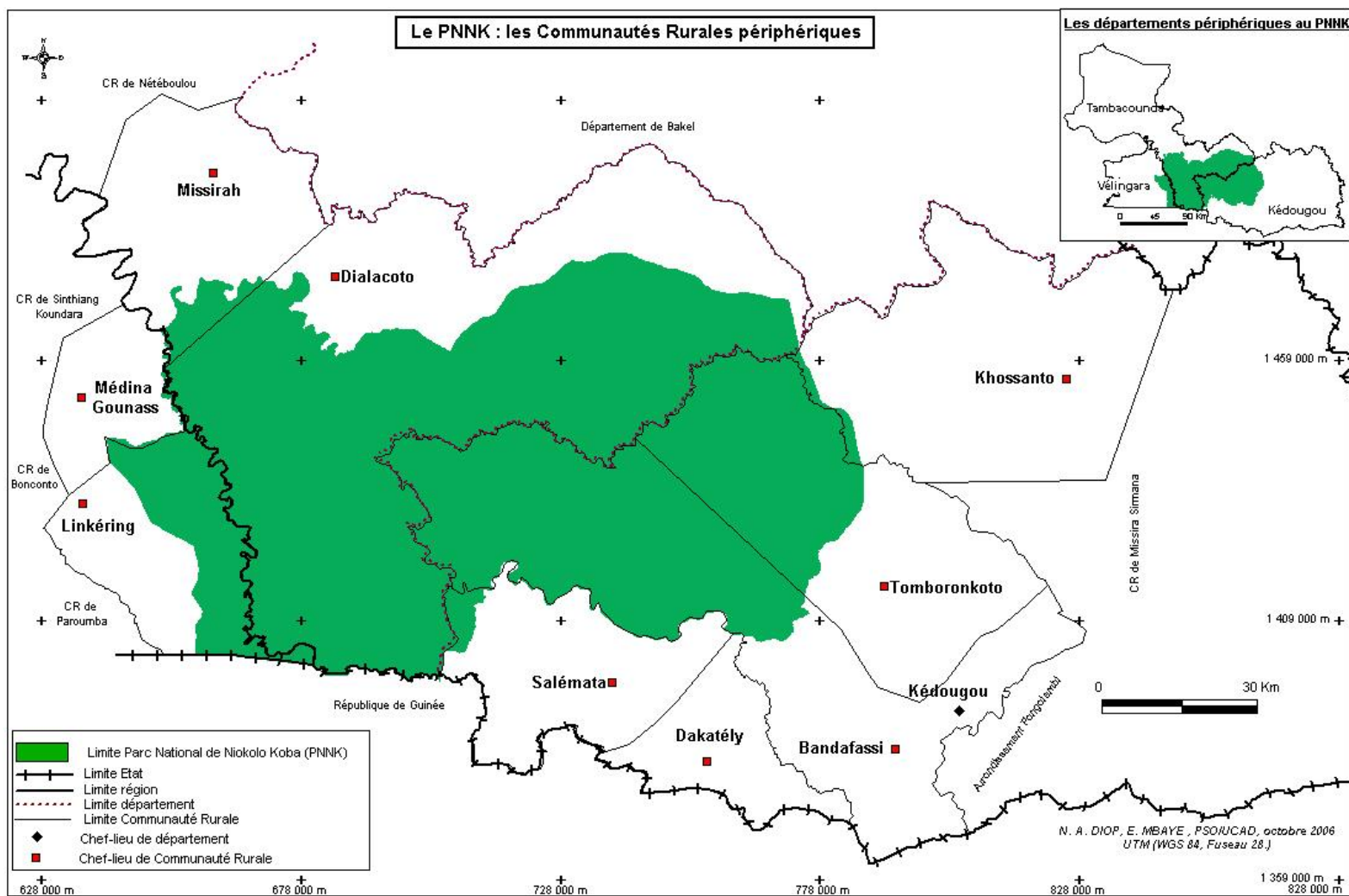
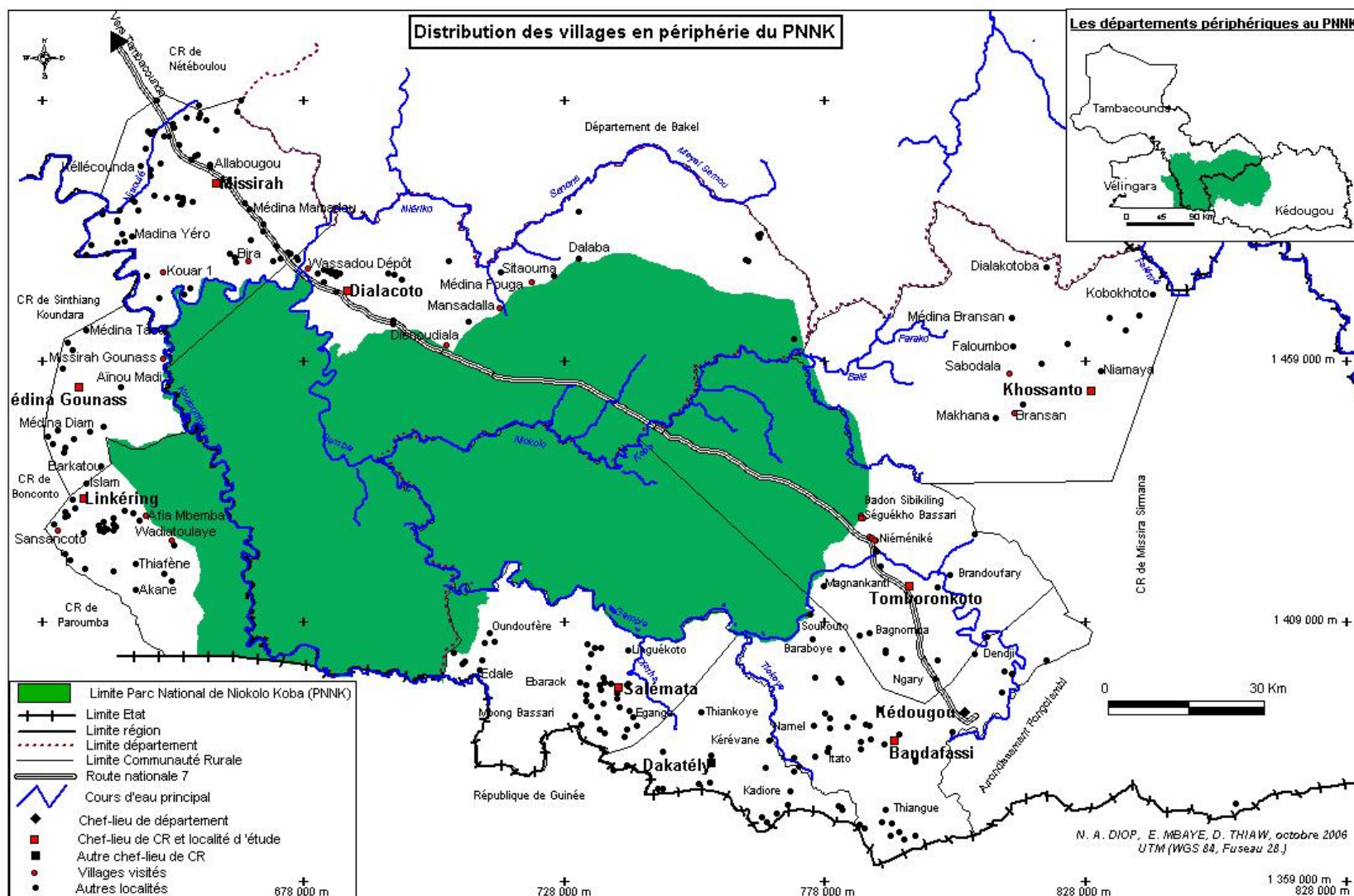


Tableau 1. Nombre et superficies des entités de la périphérie du PNNK

Région	Départements	Arrondissement	Communauté rurale	Superficie (km ²)	Villages	Campements
Tambacounda	Tambacounda	Missirah	Missirah	1577,3	73	17
			Dialacoto	6202,2	35	8
	Kédougou	Salémata	Salémata	1175,5	40	37
			Dakatély	748,1	19	15
		Bandafassi	Bandafassi	3504,8	43	30
			Tomboronkoto	2267,9	25	20
		Saraya	Khossanto	2392,6	17	10
Kolda	Vélingara	Bonconto	Linkéring	1235,2	34	15
			Médina Gounass	592,4	15	12
TOTAL		5	9	19696	301	164

Tableau 2. Emprise du parc sur les entités riveraines

Région	Communauté rurale	Superficie totale (km ²)	Portion de l'Aire protégée incluse (km ²)	Taux d'emprise superficie (%)	Pourtour (km)	Taux d'emprise pourtour (%)
Tambacounda	Missirah	1577,3	165,75	2,04	60	12,24
	Dialacoto	6202,2	4320,00	53,12	130	26,53
	Salémata	1175,5	64,00	0,79	80	16,33
	Dakatély	748,1	00		10	2,04
	Bandafassi	3504,8	1911,25	23,50	13	2,65
	Tomboronkoto	2267,9	1095,75	13,47	34	6,94
	Khossanto	2392,6	58,50	0,72	30	6,12
Kolda	Linkéring	1235,2	419,00	5,15	43	8,78
	Médinah	592,4	98,75	1,21	45	9,18
Total :		19 696	8133	100	490	100



Communauté rurale de Missirah

La communauté rurale de Missirah dépend administrativement de l'arrondissement de Missirah et du département de Tambacounda. Elle est limitée au nord par la CR de Nétéboulou, au sud par la CR de Dialacoto et le PNNK, à l'est par la CR de Kothiary et enfin à l'ouest par la CR de Sinthiang Koundara¹.

Elle couvre une superficie de 1 577 km², soit 18% de la superficie de l'arrondissement de Missirah avec 74 villages et 18 hameaux de culture.

Communauté rurale de Dialacoto

La CR de Dialacoto se trouve dans l'arrondissement de Missirah et est bordée au nord par les CR de Kothiary et de Bani – Israël, au sud par la République de Guinée Conakry, à l'est par les CR de Khossanto, Salémata, Bandafassi, à l'ouest par la CR de Missirah.

Communauté rurale de Khossanto

La communauté rurale de Khossanto dépend administrativement de l'arrondissement de Saraya. Elle est limitée à l'est par la CR de Missirah Sirimana, à l'ouest par celle de Tomboronkoto, au nord par l'arrondissement de Balla dans le Bakel et au sud par la CR de Saraya, et elle s'étend sur 2392,6 km²

Communauté rurale Tomboronkoto

La CR de Tomboronkoto se trouve dans l'arrondissement de Bandafassi. Elle est bordée à l'est par la CR de Saraya, au sud par la CR de Bandafassi et au nord par la CR de Khossanto. Sa superficie est de 2267,9 km²

Communauté rurale de Bandafassi

La CR de Bandafassi se trouve dans l'arrondissement du même nom dans le département de Kédougou où elle occupe une position centrale. Elle est limitée à l'ouest par l'arrondissement de Salémata, à l'est par ceux de Saraya et de Fongolimbi, au sud par la République de Guinée et au nord par la CR de Tomboronkoto et le PNNK. Elle s'étend sur 3 504 km² et compte 43 établissements humains.

Communauté rurale de Salémata

La CR de Salémata est limitée au nord par le PNNK, au sud par la République de Guinée Conakry, à l'est par l'arrondissement de Bandafassi et à l'ouest par la FC de Niokolo – ouest. La CR couvre une superficie de 1 175,5 km² et compte 44 villages et 37 hameaux de cultures.

Communauté rurale de Dakatély

La CR de Dakatély se situe dans le département de Kédougou, arrondissement de Salémata ; elle est limitée à l'ouest par la CR de Salémata, au nord par le Parc National du Niokolo-Koba, à l'est par la CR de Bandafassi. Au sud, ses limites sont celles de la frontière guinéenne. Elle couvre une superficie de 748 km² et compte 19 villages et 15 hameaux.

Communauté rurale de Médina Gounass

La CR de Médina Gounass se situe dans la Région de Kolda, département de Vélingara, arrondissement de Boconto. Elle est limitée au nord par la CR de Missirah, à l'est par la

¹ Cf. carte du PNNK et les communautés rurales périphériques

CR de Dialacoto, au sud par le Parc National de Niokolo-Koba. La CR comptait en 1988 15 villages et 12 hameaux.

Communauté rurale de Linkéring

Cette CR se situe aussi dans le département de Vélingara, arrondissement de Boconto. Elle est limitée au nord et à l'ouest par les CR de Médina Gounass et de Boconto, à l'est par le Parc du Niokolo-Koba, au sud par la République de Guinée. En 1988, 35 villages et 15 hameaux étaient dénombrés.

2.3 Caractéristiques socioéconomiques :

2.3.1 Situation démographique en périphérie du PNNK

- A l'échelle des départements de Tambacounda, Kédougou et Vélingara

Les régions de Kolda et de Tambacounda font partie d'un ensemble très différent de la partie occidentale densément peuplée. Situées à l'intérieur du pays, elles connaissent des densités très faibles au niveau national, allant de 25 habitants/km² pour Tambacounda à 28 pour Vélingara et seulement trois pour Kédougou.

Le département de Tambacounda a une population de 332.837 habitants² et compte aujourd'hui quatre arrondissements, une commune et 12 Communautés rurales (CR³). Déjà en 1988, la population était de 197.715 habitants et en 2004, le département concentrait 51% de la population totale de la région.

Le département de Kédougou compte un total de quatre arrondissements, 10 Communautés rurales relativement différentes d'un point de vue physique (topographie, pédologie, végétation, faune, hydrologie...) et humain (ethnie, religion, infrastructures publiques...), et enfin une zone urbaine. Il est le moins peuplé, avec 17% seulement de la population totale de la région en 2004. Sa population passe de 71.573 habitants lors du deuxième recensement général de 1988, à 108.796 habitants en 2004.

Le département de Vélingara est subdivisé en trois arrondissements, dix CR et une zone urbaine, la commune de Vélingara, chef-lieu du département. Vélingara est, après Tambacounda, la zone la plus peuplée et la plus urbanisée des trois départements périphériques du PNNK. De 127.111 habitants en 1988, sa population passe à 201.680 habitants en 2004 et englobe 23% de la population dans la région de Kolda.

- A l'échelle des communautés rurales riveraines

En 2004, la population est de 27.753 habitants avec un taux de croissance de 3% entre 1988 et 2004. La densité est de 14 habitants/km², largement supérieure à celle de sa voisine immédiate, Dialacoto, peuplée seulement de deux habitants/km² en 1997⁴.

Les zones densément peuplées se situent dans la partie centrale du nord et de l'ouest du parc. Certains gros villages se distinguent comme Bira, Koar, Saal, Ngueen, Sankagne et Gouloumbou. Cette population se caractérise par :

- ✓ une prédominance de femmes avec 52% de la population totale. L'importance de l'excédent des femmes s'expliquerait par l'émigration poussée des hommes vers des

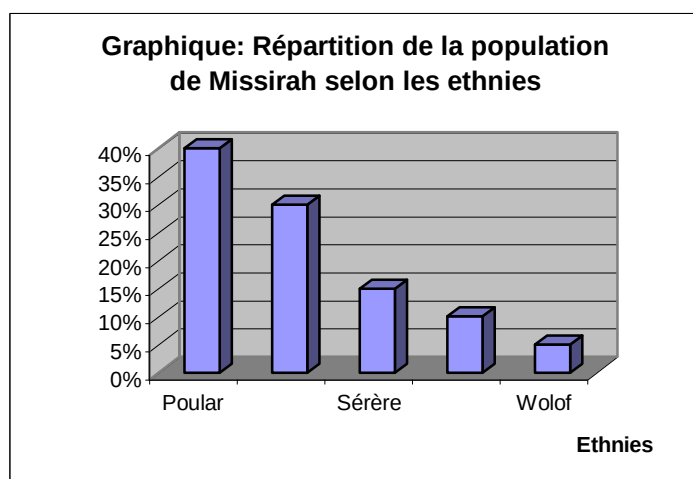
² Estimation de la population du Sénégal en 2004, DPS.

³ Communauté Rurale

⁴ Plan local de développement des CR de Missirah et Dialacoto (1999 – 2004).

pays européens. Les Sarakholé et les Diakhanké constituent les ethnies les plus affectées par ce phénomène.

- ✓ Une prédominance de la population de moins de 15 ans (44%). La tranche des 15 à 59 ans représente 52% et celle de 60 ans et plus, 4%.
- ✓ Du point de vue ethnique, les Poular et les Diankhanké constituent la majorité de la population avec respectivement 40% et 30% du total, mais on note aussi les Sérère et les Wolof.



Communauté rurale de Dialacoto

En 2004, la CR compte 11.287 habitants contre 7 121 en 1988, soit un indice de croissance de 2,9%. Les résultats du recensement général de la population publiés par la DPS révèlent :

- ✓ Une légère prédominance de la population féminine avec 50,3% de la population totale.
- ✓ Une prédominance des jeunes de moins de 15 ans avec un taux de 44%. La tranche des 15 à 59 ans représente 52%, et celle de 60 ans et plus, 4%.

Du point de vue ethnique, la composition de la population montre que les Mandingue et les Poular constituent la majorité de la population avec respectivement 50% et 33% du total :

Tableau 3. Communauté rurale de Dialacoto : composition ethnique

Ethnies	%
Mandingue	50
Poular	33
Diakhanké	10
Bassari	3
Wolof	2
Autres	2

Communauté rurale de Khossanto

Cet espace concentre en 2004 une population de 8 929 habitants, légèrement supérieure à celle de 2002 (7 821 habitants)⁵.

- ✓ L'analyse démographique de la population montre une prédominance de la population féminine (52,65%). On observe chez les hommes des mouvements de migration temporaire dans les exploitations agricoles du nord (Kaolack, Diourbel, Fatick ...).
- ✓ La structure par âge montre que la population est relativement jeune (45,95%).

La population est composée de cinq ethnies : les Malinké, les Peul, les Diakhanké, les Wolof et les Bassari. La majorité est constituée par les Malinké qui sont les autochtones. Toutes les autres ethnies sont peu représentées dans la zone.

Communauté rurale de Tomboronkoto

En 2004, sa population est de 7 908 habitants contre 5223 habitants en 1988. Quatre groupes ethniques y ont été recensés en 1988 : Malinké (59%), Poular (31%), Tanda Bédick (7%), Bassari (3%).

Communauté rurale de Bandafassi

Sa population passe de 14.305 habitants en 1988 à 22 503 habitants en 2004, soit un indice de croissance de 2,8%. La CR est peuplée par ordre d'importance, par des Peul, des Bédick ou Tandaké, des Diakhanké et d'autres minorités

Communauté rurale de Salémata

La population est, en 2004, de 11.360 habitants contre 8039 en 1988, soit un indice de croissance de 2% en 16 ans. L'étude de la population révèle que le sex-ratio est en faveur du sexe féminin (53%). La population est composée en majorité de jeunes de moins de 25 ans qui représentent 61% des effectifs. Les Peul constituent le groupe dominant avec 45% de la population et ils occupent les villages du centre et de l'est de la CR. Le deuxième groupe, les Bassari font 39%, suivis des Malinké (5%). Les minorités sont constitués de Koniagui, Mandingue, Bowé, etc.

Communauté rurale de Dakatély

La population en 2004 est de 6 360 habitants, contre 4421 habitants en 1988, soit un indice de croissance de 2,29% en 16 ans. Du point de vue ethnique, les Peul (50%) constituent l'ethnie dominante suivis des Diakhanké (40%). Les Bassari font à peine 10% de la population totale.

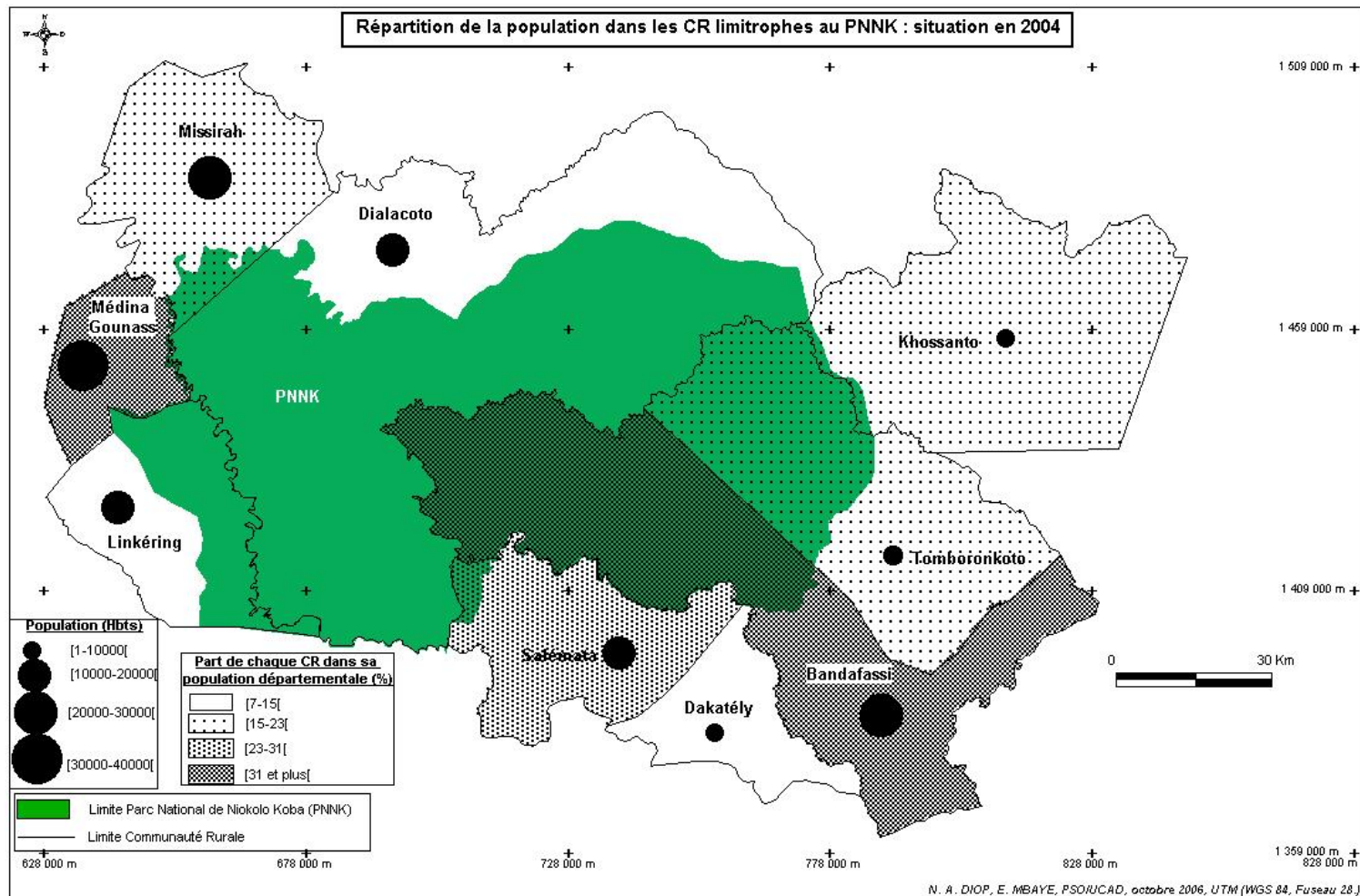
Communauté rurale de Médina Gounass

La population est en 2004 de 34.488 habitants contre 21.619 en 1988.

Communauté rurale de Linkéring

D'une population de 8 595 habitants en 1988, la C.R de Linkéring passe à 13.584 habitants en 2004. Elle est essentiellement composée de Peul.

⁵ Enquête GERAD, 2002.



2.1.2 Potentialités et contraintes en périphérie du PNNK

Malgré le contraste des potentialités entre parc et périphérie, les communautés rurales (CR) périphériques disposent encore d'importantes potentialités physiques et économiques, renforcées par l'étendue des richesses naturelles et fauniques dans le PNNK.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Missirah

✓ **Les potentialités physiques s'expliquent par :**

- L'existence de conditions climatiques et pédologiques favorables à la diversification des cultures. Située dans le domaine soudano-sahélien de la région climatique soudanienne, la CR de Missirah se trouve entre les isohyètes 700 et 1000 mm. Meilleure que dans une bonne partie du pays, la pluviométrie est assez bonne et favorable aux cultures. Les sols en général sont de type deck dior à dominante deck. La présence des sols argileux y est aussi notée.
- L'existence de potentialités forestières et pastorales importantes. La CR compte deux forêts classées (FC) couvrant 138.511 ha. Il s'agit de la FC de Gouloumbou et de la FC de Diambour.

✓ **Les potentialités socio-économiques se justifient par :**

- L'existence de ressources naturelles sauvages favorables aux activités de cueillette ; la brousse elle-même est parfois pauvre en ressources utiles du fait de la dégradation du couvert végétal (Igame, *Kigelia africana*, *Borassus aethiopum*...). Cependant, dans certaines zones, il existe des produits de cueillette, et certains entrent même dans des filières de commercialisation et offrent ainsi aux populations des revenus ruraux indispensables pour leur survie. C'est le cas du maad, du pain de singe, dank, gomme mbeep.
- L'existence de deux routes nationales permettant la circulation des produits commercialisés :
 - La Route nationale n° 7 (RN7) traverse la CR et relie Tambacounda/Kédougou
 - La Route nationale n° 6 traverse la partie sud-ouest de la CR et constitue l'axe Tambacounda/Vélingara/Kolda.
- La disponibilité de ressources humaines favorables à la diversification des systèmes de culture. Ceci permet la pratique de plusieurs activités au sein d'un même ménage (agriculture, pastoralisme, cueillette).
- Le renforcement des partenaires au développement et des programmes d'assistance et d'appui aux populations.
- La mise en place de programmes dotés de lignes de crédit pour les populations.
- Le rapprochement du crédit mutuel des populations par l'installation de caisses en milieu rural.
- Le développement de l'élevage bovin. En 1997, le rapport population/cheptel bovin et petits ruminants se situe autour de 11 têtes/habitant.

Le développement de la communauté rurale est entravé par un certain nombre de contraintes qui affaiblissent la mise à profit des potentialités soulignées. Il existe deux catégories de contraintes : les contraintes physiques liées au milieu (relief, climat) et les contraintes socio-économiques.

✓ **Les contraintes physiques**

- Faiblesse du réseau hydrographique. La CR de Missirah est en effet faiblement dotée en eau de surface permanente. L'essentiel du réseau est constitué par le fleuve Gambie.

- Pas de maîtrise des eaux de ruissellement et tarissement précoce des mares. Ceci constitue un problème majeur pour le bétail.
- Appauvrissement des sols du fait de l'érosion hydrique.
- ✓ **Les contraintes socio-économiques**
 - La dégradation du couvert végétal par les feux de brousse et l'exploitation abusive des forêts pour la fabrication du charbon de bois.
 - L'enclavement est plutôt un problème observé à l'échelle villageoise. Le réseau de communication au niveau villageois est constitué de pistes souvent impraticables pendant l'hivernage. Même s'il existe de routes nationales bitumées, ceci peut constituer un handicap dans la commercialisation des produits de la cueillette. L'essentiel des déplacements s'effectue à pied ou à vélo. Or, les femmes qui sont les actrices principales dans la cueillette des produits sauvages ne disposent même pas de matériel pouvant leur alléger la tâche.
 - Le manque d'intrants et de matériel agricole.
 - Le manque d'encadrement et de formation technique des populations. On remarque un faible niveau d'organisation et de créativité au sein des populations.
 - La faible capacité d'endettement et le bas niveau d'épargne des populations.
 - Le paiement différé de la production de coton.
 - Caractère structurel de la période de soudure.
- ✓ **Les contraintes socioculturelles**
 - La CR dispose de faibles moyens financiers.
 - Le taux élevé de l'analphabétisme et le manque de formation des conseillers locaux constituent un handicap car ils fragilisent l'application des nouvelles lois sur la décentralisation.
 - L'insuffisance des infrastructures et équipements sanitaires, scolaires, hydrauliques, sportifs et de loisirs.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Dialacoto

- ✓ **Les potentialités physiques s'expliquent par :**
 - Les conditions climatiques et pédologiques favorables à la diversification des cultures.
 - La CR de Dialacoto se situe entre les isohyètes 800 et 1000 mm. La pluviométrie est relativement bonne et favorable aux cultures.
 - Les sols en général sont de type deck dior à dominante deck et latéritique
 - Les potentialités forestières avec la présence de la forêt classée du Diambour (FCD). Dans cette zone, on note une diversité de savanes, de forêts claires et de forêts, et le paysage rappelle plateaux et vallées. La CR compte aussi une portion du PNNK représentant environ 40% de sa superficie⁶.
- ✓ **Les potentialités socio-économiques se justifient par :**
 - La présence de 121.000 ha de rôniers dans cette zone fait qu'il y a un développement des activités artisanales (confection des chaises, lits, éponges, nattes, paniers...).
 - La mise en place de programmes agricoles et adoucissement du taux d'intérêt.
 - L'émergence d'attitudes favorables à l'épargne crédit.

⁶ Plan Local de Développement de la CR de Dialacoto.

- La disponibilité de ressources humaines favorables à la diversification des systèmes de culture.
- La mise en place de programmes dotés de lignes de crédit pour les populations.
- L'existence de programmes tendant à améliorer la couverture sanitaire et le niveau général d'instruction par l'alphabétisation, les infrastructures scolaires et hydrauliques.
- Le rapprochement du crédit mutuel des populations par l'installation de caisses en milieu rural.
- La mise en œuvre de programmes de gestion rationnelle des ressources végétales.
- La responsabilisation des collectivités locales dans la gestion des ressources et l'animation du développement local.
- Le développement de l'élevage bovin au sein des ménages. En 1997, le rapport cheptel bovin et petits ruminant /population se situait autour de 12 têtes/habitant.

Tout comme dans la CR de Missirah, la mise à profit des potentialités est biaisée à Dialacoto par de nombreuses contraintes.

✓ **Les contraintes physiques**

- Pas de maîtrise des eaux de ruissellement et tarissement précoce des mares. Ceci constitue un problème majeur pour l'abreuvement du bétail.
- Exiguïté du terroir communautaire utilisable.

✓ **Les contraintes socio économiques**

- L'enclavement au niveau villageois
- La dégradation du couvert végétal par les feux de brousse et l'exploitation abusive des forêts pour la fabrication du charbon de bois.
- Le manque d'intrants et de matériel agricole, d'encadrement et de formation technique des populations, qui fait que l'agriculture reste toujours de type extensif.
- Le faible niveau d'organisation et de créativité au sein des populations.
- La faible capacité d'endettement et le bas niveau d'épargne des populations. Ceci explique la difficulté pour les paysans d'accéder au crédit.
- Le paiement différé de la production de coton.
- Par ailleurs, la CR dispose de faibles moyens financiers. Le taux élevé d'analphabétisme constitue un handicap car il fragilise l'application des nouvelles lois sur la décentralisation.
- Le caractère structurel de la période de soudure.

✓ **Les contraintes socio culturelles**

Insuffisance des infrastructures et des équipements sanitaires, scolaires, hydrauliques, sportifs et de loisirs :

- Dans la CR, il n'existe qu'un poste de santé et trois cases de santé dont deux seulement sont fonctionnelles. Le PLD établi pour la période 1999–2004 souligne la faiblesse de la couverture sanitaire.
- Les équipements hydrauliques recensés sont peu fonctionnels. En saison sèche, les puits traditionnels se tarissent, ce qui crée un problème d'approvisionnement en eau potable pour les populations.
- Les problèmes scolaires rencontrés dans la CR sont l'éloignement, le manque de fournitures et le nombre élevé d'écoles à cycle incomplet, freinant ainsi le rythme de recrutement.
- Le fort taux d'analphabétisme de la population et le manque de formation des conseillers locaux.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Khossanto

- ✓ Les potentialités physiques s'expliquent par la disponibilité de ressources naturelles en eau, sols et par une couverture végétale assez bonne dans la CR. On pourra citer :
 - L'existence de mares temporaires
 - L'existence de sols riches dans les fonds
 - La diversité des espèces végétales existantes
- ✓ Les potentialités économiques et sociales se justifient d'abord par la mise en place d'un système de production par les populations, associant à la fois agriculture, élevage et foresterie, et par l'existence d'infrastructures sociales (santé, éducation, hydraulique ...) devant contribuer au bien-être des populations rurales:
 - Disponibilité des terres cultivables permettant la diversification des cultures vivrières et des rentes, et existence de pistes de production.
 - Existence d'organismes de base favorisant une bonne organisation des paysans.
 - Existence de bovins, ovins, caprins, et volaille.
 - Existence de ressources fauniques avec une grande diversité d'espèces.
 - Existence de produits végétaux pouvant faire l'objet de cueillette.
 - Existence d'un poste de santé.
 - Existence de salles de classe et d'alphabétisme.
 - Existence de puits et de forages.
 - Existence d'aires de jeu.

Malgré ces potentialités, il existe d'énormes contraintes qui pèsent sur le processus de développement à la base.

- ✓ **Les contraintes physiques sont :**
 - Tariessement des mares.
 - Types de sols caillouteux, pauvres et surexploitation des terres disponibles.
 - Fréquence de feux de brousse contribuant à la disparition d'espèces végétales.
 - Disparition de nombreuses espèces à cause du tariessement des mares et de l'action des braconniers.
- ✓ **Les contraintes socio économiques sont :**
 - Insuffisance des ressources financières, analphabétisme.
 - Insuffisance des semences, souvent non traitées, vétusté et insuffisance du matériel agricole aboutissant à la baisse des rendements.
 - Existence de conflits entre agriculteurs et éleveurs.
 - Diminution du cheptel et manque de zones de parcours ; manque d'eau pour l'abreuvement du bétail ; cherté des produits vétérinaires.
 - Présence d'animaux prédateurs nuisibles au bétail.
 - Exploitation abusive des produits de cueillette.
 - L'enclavement qui se fait surtout sentir pour le poste de santé. Inaccessibilité aux soins ; maternité non fonctionnelle, insuffisance des médicaments et manque d'ambulance.
- ✓ **Les contraintes socioculturelles**
 - Faible taux de scolarisation par manque de sensibilisation des parents et vu l'enclavement des villages ; manque de matériel scolaire (tables, bancs) et de personnel ; insuffisance des salles de classe.

- Panne de beaucoup de forages et manque de puits dans certains villages.
- Manque d'espace de récréation.
- Surcharge de travail des femmes : les activités journalières réduisent ainsi leurs capacités de créer des revenus.
- Manque de local pour la formation et insuffisance des équipements.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Tomboronkoto

✓ **Les potentialités physiques s'expliquent par :**

- Une bonne pluviométrie. Les précipitations enregistrées annuellement tournent autour de 1000 mm avec un maximum de 1200 à 1300 mm.
- L'existence de nombreux cours d'eau et de zones de décrue favorables aux activités agricoles, pastorales et même domestiques. Le fleuve Gambie permet de développer les cultures hors saison, l'abreuvement du bétail et même l'approvisionnement en eau de plusieurs villages établis non loin de ses rives.
- Une faune très variée et importante qui comprend des phacochères, des singes, des antilopes, des kobas, des lions, des hyènes, des panthères, des hippopotames ...
- Une végétation riche, abondante et variée, caractéristique des paysages sud-soudaniens ou soudano-guinéens, plus ou moins préservée. Un couvert végétal composé de plusieurs essences s'étend sur de vastes plaines, plateaux ou dans les vallées fertiles et forêts galeries. Aussi, le tapis herbacé très dense est dominé par des graminées et des andropogonées qui offrent une bonne alimentation pour le bétail.

✓ **Les potentialités socio-économiques se justifient à travers :**

- L'existence d'espaces suffisamment disponibles pour favoriser une diversification des cultures vivrières et des cultures de rente.
- L'existence de filières de commercialisation de produits végétaux (maad, karité, pain de singe, tamarin, jujube ...) permettant d'accroître les revenus des paysans.
- L'existence d'un élevage bovin de qualité, avec la race rustique "Ndama" bien adaptée au milieu physique.

✓ **Les contraintes physiques sont:**

- L'existence de sols incultes (cuirasses) s'étendant sur de vastes zones.
- Le tarissement de beaucoup de points d'eau en saison sèche.
- L'enclavement de certaines localités.
- Le relief accidenté réduisant la disponibilité des terres arables.
- La destruction du tapis herbacé par le passage des feux de brousse et/ou les défrichements.

✓ **Les contraintes économiques sont:**

- L'utilisation de techniques traditionnelles de cueillette aboutissant à un gaspillage de ressources.
- Une agriculture restée extensive par manque d'équipement (intrants, matériel agricole), d'encadrement et de techniques culturales modernes appropriées aux différents types de sols.
- Une dépendance quasi absolue des activités économiques rurales par rapport aux phénomènes climatiques (élevage, agriculture notamment).
- Le manque d'endroits clôturés pour le bétail et problèmes de délimitation des zones de pâture entraînant souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

- Les difficultés d'accès au crédit pour les paysans, vu que leur faible niveau de revenus ne peut pas garantir les prêts bancaires.
 - La présence d'animaux prédateurs nuisibles au bétail.
 - Le passage fréquent des feux de brousse et les moyens limités des services d'encadrement et des comités de lutte contre les feux de brousse.
- ✓ **Les contraintes socioculturelles sont:**
- Le manque d'eau potable. Les populations riveraines du fleuve Gambie boivent directement l'eau du fleuve, ce qui favorise la prolifération de certaines maladies comme l'onchocercose, la bilharziose, le ver de guinée, la diarrhée et des maladies de la peau.
 - Le tarissement des puits et des cours d'eau en saison sèche comme à Tomboronkoto et dans la zone du bas Niokolo.
 - Le poids des travaux des femmes.
 - L'enclavement et les problèmes de communication. Seuls les villages se situant le long de la RN 7 sont épargnés. Les pistes de production sont impraticables, ce qui constitue un frein au développement économique. Aussi, les échanges inter-villageois, les transactions économiques sont réduits de près de 60%⁷.
 - Le faible niveau de scolarisation des enfants du fait de l'hostilité des parents. La CR compte parmi les taux de scolarisation les plus faibles du pays (40 %) ⁸. Par exemple, aucune structure éducative n'est installée à Kanouméri.
 - Le taux d'analphabétisme très élevé chez les adultes (90%)⁹ malgré l'existence de programmes d'envergure.
 - Les problèmes fonciers liés à la présence du PNNK (Badon, Tambanoumya, Niéméniké). Les populations et les autorités ne parlent pas toujours le même langage car les terres les plus fertiles se trouvent dans le parc.

Les potentialités et les contraintes dans la CR de Bandafassi

- ✓ **Les potentialités physiques :**
- Pluviométrie abondante, supérieure à 1000 mm et importance du réseau hydrographique (Gambie, Thiokoye, Goussombo, Siling, Diaguiri) favorable au développement de l'agriculture.
 - Abondance des potentialités en eau souterraine, nappes superficielles et eau de surface.
 - Existence d'une grande variété de sols minéraux bruts dans les différentes zones de la CR :
 - Sols gravillonnaires ou Kodji en peul. Ils se localisent sur les fortes pentes reliant plateaux cuirassés et fonds de dépressions.
 - Sols argilo-sableux sur alluvions et remblais (ferrallitiques et ferrugineux tropicaux) localisés en bordure des massifs.
 - Sols alluviaux et hydromorphes situés le long des axes de drainage des fleuves Gambie, Thiokoye et des rus.
 - Une végétation abondante et variée : 72% de la superficie de la CR sont occupés par des forêts avec, dans la strate arborée, *Parkia biglobosa*, *Pterocarpus erinaceus*,

⁷ PAGT de la CR de Tomboronkoto, 1997.

⁸ PAGT de la CR de Tomboronkoto, 1997

⁹ PAGT de la CR de Tomboronkoto, 1997

Adansonia digitata, et tamarinier et, dans la strate arbustive, raphia, bambou et combrétacées.

✓ **Les potentialités socioéconomiques sont :**

- Diversité des cultures vivrières et des rentes grâce à l'existence de grands marchés hebdomadaires (Dindefello, Hamdalaye), exploitation de jardins maraîchers et de bas fonds par les femmes pendant l'hivernage.
- Existence de matériel agricole doté par la SODEFITEX pour promouvoir la production de coton, même si ce matériel est vétuste.
- Développement de l'élevage bovin avec adaptation de la race ndama (12.000 têtes de bovins) ; beaucoup de caprins, d'ovins et de volailles.
- Importantes potentialités fruitières (vergers sur 20 ha)
- Existence de ressources cynégétiques (potamochères, phacochères ...) avec délimitation d'une zone amodiée entourée de campements touristiques ; présence de la cascade de Dindefello.
- Développement de l'artisanat avec l'existence d'importants gisements miniers permettant l'exploitation de marbre à Bandafassi, et de l'or le long du fleuve Gambie.
- Existence de ressources halieutiques dans le fleuve Gambie et dans ses affluents.
- Meilleure organisation du conseil rural avec la présence d'une maison communautaire, existence d'activités pouvant générer des recettes fiscales.

Plusieurs contraintes sont également identifiées :

✓ **Les contraintes physiques sont:**

- Tariessement des cours d'eau et des mares en saison sèche.
- Les sols sont parfois lourds et difficiles à travailler.
- Dégradation du couvert végétal liée aux feux de brousse.

✓ **Les contraintes économiques sont :**

- Le manque de terres de cultures du fait de la présence des cuirasses.
- La vétusté du matériel agricole et le manque d'intrants, l'attaque des termites, la destruction des cultures par les phacochères, autant d'éléments qui entravent le développement de l'activité agricole.
- La dépendance des activités économiques vis-à-vis des conditions climatiques.
- Les vols de bétail et le manque de vaccination et de pharmacie vétérinaire.
- L'enclavement dû au manque de pistes de production et, par conséquent, la difficulté d'approvisionner les villages en denrées de première nécessité.
- Le manque de coordination et d'harmonisation des structures non gouvernementales (ONG) et des projets intervenants dans la zone.

✓ **Les contraintes socioculturelles sont**

- L'inexistence de matériel fonctionnel pour alléger le travail des femmes.
- La couverture sanitaire difficile dans des endroits où sévissent certaines maladies endémiques (paludisme, diarrhées, onchocercose ...), l'absence de matrones et d'agent d'hygiène
- Le manque de formation et d'organisation des jeunes, constituant un blocage pour entreprendre des initiatives communautaires.
- Le manque de moyens financiers et logistiques au sein des structures d'encadrement de la CR. Le niveau de recouvrement est faible et il n'existe pas de recettes en dehors de la taxe.

- Le manque d'infrastructures socioéducatives (insuffisance des salles de classes et besoins en alphabétisation non couverts).

Les potentialités et contraintes dans la CR de Dakatély

✓ **Potentialités physiques**

- Les précipitations sont en général supérieures à 1000 mm et favorables à la pratique de l'agriculture.
- Une bonne végétation, abondante et variée, caractéristique de paysages sud-soudaniens ou soudano-guinéens, plus ou moins préservée.
- D'importantes réserves fauniques.
- L'existence de vastes zones de pâturage en saison sèche.
- L'existence de mares et de cours d'eau temporaires.

✓ **Potentialités socioéconomiques**

- Diversité des activités alternant pratiques agricoles, élevage, exploitation des produits forestiers et autres activités de services
- Existence de marché hebdomadaire favorisant les échanges commerciaux
- Pratique de l'élevage bovin avec l'adaptation de la race ndama.
- Potentialités forestières favorables à certains prélèvements (madd, karité, bois ...).
- Existence d'équipements hydrauliques
- Bonne adhésion des populations aux organisations communautaires et villageoises (groupement féminin, GIE, ASC).

✓ **Contraintes économiques**

- Taille réduite des superficies cultivées et leur éloignement par rapport aux zones d'habitat. 72% des carrés cultivés mesurent moins de 6 ha alors que 20% seulement font entre 10 et 30 ha¹⁰
- Agriculture encore extensive, avec du matériel agricole dérisoire (houe, charrue, charrette, semoir) ; pas d'utilisation d'engrais chimique en raison du coût élevé.
- Vol de bétail surtout du côté de la frontière guinéenne.

✓ **Contraintes socioculturelles**

- Insuffisances des infrastructures hydrauliques pour l'abreuvement du bétail et les besoins domestiques.
- Tarsissement des mares et des puits traditionnels à cause de la forte demande.
- Difficulté de l'accès à la santé. Jusqu'en 2002, le poste de santé du village de Dakatély, chef-lieu de la CR, était encore en chantier. Les populations se rendaient à Kédougou pour se faire soigner.
- Faible niveau d'instruction.
- Lourdes tâches des femmes.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Salémata

- ✓ **Les potentialités physiques** s'expliquent par la disponibilité de ressources naturelles en eau, en sols et une couverture végétale assez bonne dans la CR. On pourra citer :

¹⁰ Rapport diagnostic du village de Dakatéli (2000)

- Bonne pluviométrie de 1197 mm en moyenne pour la décennie 1992–2001.
- Densité du couvert végétal.
- La CR présente généralement des sols ferrugineux tropicaux lessivés. La géologie et la topographie influencent en partie les ressources pédologiques composées de sols hydromorphes à pseudo-gley, des sols bruns tropicaux et des sols ferralitiques.
- Disponibilité d'un réseau hydrographique dense.
- Existence de zones de pâturage.
- ✓ **Potentialités économiques**
 - Existence d'une faune importante et diversifiée.
 - Disponibilité de terres cultivables.
 - Existence de nombreuses organisations paysannes de base.
 - Existence d'espèces végétales diversifiées pour la foresterie.
 - Pratique de l'élevage bovin.
 - Existence d'un poste de santé et de cases de santé.
 - Existence d'espaces libres pour les loisirs.

La CR de Salémata est confrontée aussi à d'énormes difficultés qu'on peut classer ainsi :

- ✓ **Contraintes physiques**
 - Pauvreté des sols et érosion hydrique
 - Destruction du couvert végétal accentué par les feux de brousse.
- ✓ **Contraintes économiques**
 - Disparition de certaines espèces fauniques.
 - Insuffisance et mauvaise qualité des semences, vétusté du matériel agricole, cherté des intrants qui font que l'agriculture est restée très traditionnelle et dépend des conditions climatiques.
 - Manque de maîtrise de l'eau pour le maraîchage.
 - Manque de parc de vaccination, d'abreuvoir et vol du bétail.
 - Enclavement du fait de l'insuffisance des pistes et faible niveau d'électrification.
 - Desserte faible et problèmes d'accessibilité aux soins ; absence de maternité et manque de médicaments.
- ✓ **Contraintes socioculturelles**
 - Tariessement et répartition inégale des puits.
 - Insuffisance en eau potable.
 - Analphabétisme et surcharge de travail pour les femmes.
 - Faible taux de scolarisation et donc taux élevé d'analphabétisme, manque d'écoles et de centres de formation.
 - Aires de jeux en mauvais état, absence de centres de loisirs et manque de radio communautaire.
 - Insuffisance des équipements affectés aux femmes pour l'allègement de leurs lourdes tâches.
 - Téléphonie rurale limitée au seul chef-lieu d'arrondissement ; les autres villages n'en disposent pas.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Médina Gounass

✓ **Potentialités physiques**

- Cette CR et celle de Linkéring constituent deux zones situées en haute Casamance dans l'ancien canton du Kantora, en province de Fouladou. Cette situation géographique fait qu'elles disposent d'une bonne pluviométrie. Elles sont à la limite des bioclimats soudanien et soudano-guinéen.
- Existence de sols exondés (ferrugineux tropicaux lessivés).
- Existence de sols alluviaux (à hydromorphie partielle en profondeur, à hydromorphie temporaire de surface).
- Bonne couverture végétale.

✓ **Potentialités économiques**

Potentialités forestières importantes favorables au développement de la foresterie.

Disponibilité de terres cultivables favorable à la diversification des cultures.

Elevage des bovins.

Existence de ressources fauniques.

Une gare routière, même si elle n'est pas encore aménagée. Elle pourrait contribuer à générer des recettes fiscales pour le conseil rural et à assurer la fluidité du transport.

L'accès aux services sociaux de base étant les principales priorités, les contraintes de la zone ont été identifiées afin de chercher des solutions pour les populations.

✓ **Contraintes physiques**

- Dégradation du couvert végétal
- Déficit pluviométrique et faible valeur agropastorale des sols. Les sols ferrugineux tropicaux empêchent une bonne aération et la pénétration rapide de l'eau des sols.
- Terres souvent difficiles à travailler du fait de leur nature argileuse.
- Epuisement rapide des sols
- Fréquence des feux de brousse
- Insuffisance des pâturages

✓ **Contraintes économiques**

- Insuffisance des terres cultivables et baisse des rendements agricoles.
- Forte pression démographique qui se fait aussi sentir dans l'exploitation des ressources.
- Insuffisance des ressources financières des paysans qui est un facteur bloquant pour les crédits agricoles.
- La plupart des populations sont d'abord des agriculteurs/éleveurs, et les faibles rendements ne peuvent couvrir leurs besoins
- Insuffisances des semences et vétusté du matériel agricole.
- Diminution du cheptel et manque de zones de parcours.
- Insuffisance de parc pour le bétail.
- Vol du bétail.
- Vente incontrôlée des céréales après la récolte et, par conséquent, problèmes de survie.

Les potentialités et contraintes dans la CR de Linkéring

- Bonne pluviométrie. Elle est à la limite des bioclimats soudanien et soudano-guinéen.
- Existence de sols exondés (ferrugineux tropicaux lessivés).

- Existence de sols alluviaux (à hydromorphie partielle en profondeur, à hydromorphie temporaire de surface).
- Existence d'un réseau hydrographique et des mares.
- Bonne couverture végétale.
- ✓ **Potentialités économiques**
- Potentialités forestières importantes favorables au développement de la foresterie
- Disponibilité de terres cultivables favorables à la diversification des cultures.
- Elevage des bovins.
- Existence de ressources fauniques.

L'accès aux services sociaux de base étant la principale priorité, les contraintes de la zone ont été identifiées afin de chercher des solutions pour les populations.

✓ **Contraintes physiques**

- Dégradation du couvert végétal.
- Déficit pluviométrique et faible valeur agropastorale des sols. L'existence de sols ferrugineux tropicaux empêche une bonne aération et la pénétration rapide de l'eau des sols.
- Terres souvent difficiles à travailler du fait de leur nature argileuse.
- Epuisement rapide des sols.
- Fréquence des feux de brousse.
- Insuffisance des pâturages.

✓ **Contraintes économiques**

- Insuffisance des terres cultivables et baisse des rendements agricoles.
- Forte pression démographique qui se fait aussi sentir dans l'exploitation des ressources.
- Insuffisance des ressources financières des paysans qui est un facteur bloquant pour les crédits agricoles.
- La plupart des populations sont d'abord des agriculteurs/éleveurs, et les faibles rendements ne peuvent couvrir leurs besoins
- Insuffisances des semences et vétusté du matériel agricole.
- Diminution du cheptel et manque de zones de parcours
- Insuffisance de parc pour le bétail.
- Vol du bétail.
- Tarsissement des mares et manque de pâturages.
- Manque de projets dans les villages.

✓ **Contraintes socio culturelles**

- Difficulté d'approvisionnement en eau potable. C'est un problème aigu car la CR ne dispose que d'un seul forage situé dans le village de Médina Gounass. Les autres localités sont desservies par des puits qui se tarissent et s'ensablent.
- Tarsissement précoce des mares et difficultés d'abreuvement pour le bétail.
- Insuffisance des forages hydrauliques.
- Couverture sanitaire difficile du fait de l'inaccessibilité des soins de santé primaires et de l'insuffisance des médicaments.
- Absence de dispensaire.
- Faible taux de scolarisation du fait de l'enclavement et de la non sensibilisation des parents mais aussi du déficit d'infrastructures socioéducatives.

- Non-respect des zones de parcours aboutissant à des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Les neuf CR analysées présentent à peu près les mêmes potentialités et contraintes.

Chaque CR s'organise de façon assez indépendante, ce qui lui permet de gérer les différentes activités organisées à la base, appuyée ou non par des partenaires au développement.

III Relation entre parc et périphérie

3.1 Relation entre Collectivités locales et responsables du parc

Il n'existe aucune collaboration formalisée entre le parc et les collectivités locales.

La gestion du parc constitue une compétence non transférée et est entièrement entre les mains de la Direction des parcs nationaux. Cependant, le statut de Réserve de Biosphère et la politique de gestion participative engagée depuis les années 1990 devraient permettre un partenariat avec les communautés rurales riveraines. Cependant les élus sont parfois conviés à des réunions, à des formations.

3.2 Relations entre populations et responsables du parc

Pendant longtemps, les relations entre le parc et les populations ont été conflictuelles. Les agents jouaient surtout un rôle de gardiens et privilégiaient la répression contre les populations. Selon certains habitants, différentes exactions étaient commises : « même nos marmites étaient ouvertes pour contrôle ». L'interdiction d'entrer dans le parc, la répression du braconnage, la préférence accordée aux animaux au détriment des êtres humains, etc. ont contribué à l'instauration d'un climat d'exclusion réciproque, les populations riveraines étant considérées par les gardes comme des braconniers potentiels, et les gardes apparaissant comme les défenseurs d'une usurpation¹¹

La protection absolue a effectivement semblé dominer durant presque un demi-siècle. Ceci s'est traduit par la mort d'hommes, gardes et braconniers, dans le parc. L'absence de dialogue, de communication, de partenariat caractérisait la cohabitation, a ainsi installé un climat de méfiance.

Cependant, ce système semble avoir été inefficace car il n'a jamais pu éradiquer le braconnage. Il faut dire que les moyens humains et financiers de la DPN, ayant fortement baissé, ne permettaient plus une surveillance complète du parc, ce qui a accentué la forte pression sur l'espace et les ressources.

A partir des années 1980, l'administration des parcs s'est orientée vers une gestion pacifique en faisant certaines concessions (prélèvements d'usage, pâturage en zone tampon...).

D'ailleurs, les conventions internationales ratifiées par le Sénégal et les nouveaux statuts du PNNK, Site du patrimoine mondial et Réserve de Biosphère, ne permettaient plus une gestion *manu militari* ; l'implication des populations devenait une obligation pour les pays signataires.

En effet, c'est partir des années 1990 que la Direction des parcs nationaux opta pour une politique de gestion participative de ses aires protégées. La collaboration commence à

¹¹ Plan de gestion du PNNK 2000

partir de 1995-1998. La conviction que les intérêts sont complémentaires amène peu à peu à la raison les différents acteurs, comme le reconnaissent volontiers la plupart des autorités locales telles que les présidents de communautés rurales. A partir de l'année 2000, cette tendance à la coopération avec les communautés riveraines s'est accentuée, notamment par l'engagement pris par la Direction des parcs nationaux de faire des populations riveraines des partenaires incontournables dans la gestion de l'aire protégée. Les projets auraient pu permettre à la collaboration d'être plus importante encore, mais les fruits escomptés par la population n'ont jamais vu le jour.

On serait tenté de dire que, dans cette dynamique, les bases d'une gestion conjointe sont établies, mais cette étude a révélé une recrudescence de la violence dans la gestion du PNNK : « On dirait qu'on est retourné vingt ans en arrière ».

Les comportements des populations restent variés à l'égard du parc ; ils varient en fonction des potentialités des villages, des frustrations, des conflits antérieurs, de la bonne volonté et de l'initiative de certains agents, notamment ceux qui sont placés dans les postes de villages. Mais les intérêts et les besoins des populations ne sont pas pris en compte. Ces dernières années, la répression, les transactions, le racket semblent être devenus des pratiques courantes dans le parc. La gestion du parc apparaît moins transparente.

3.3 Gestion du parc en périphérie : Bureau périphérie et postes de village

L'administration du parc a établi récemment une configuration de la gestion du PNNK par la mise en place d'un bureau périphérie et la nomination d'un responsable dudit bureau. Les activités n'ont pas encore réellement commencé. Pour l'instant, le responsable en est à la prise de contact avec les acteurs en périphérie et au diagnostic des problèmes en vue d'un plan d'action, mais il souffre d'une insuffisance des moyens, ce qui veut dire que son efficacité dépend fortement de la mobilisation de fonds. De ce fait, en pratique, les actions en périphérie sont essentiellement effectuées par les éléments déployés au niveau des postes de villages qui ont des missions plus spécifiques que les postes de l'intérieur du parc.

3.3.1 Sensibilisation

Le Niokolo-Koba dispose de postes de villages, et chaque poste polarise un certain nombre de villages. La surveillance en bordure du parc et la sensibilisation en sont les principaux objectifs. Pour l'ensemble des postes de village, les réunions et causeries constituent les principaux outils employés. Lors de ces séances, la conservation, l'intérêt du parc, le braconnage...sont généralement abordés.

Cependant, ces réunions sont peu fréquentes et ne couvrent pas l'ensemble des villages faute de moyens de déplacements. Certains postes n'ont même pas de vélos, et parmi les postes de villages visités, seul celui de Missirah Gounass dispose d'une moto. Il faut aussi remarquer que les agents ne disposent d'aucun support (visuel, matériel...) pour accomplir leur mission.

3.3.2 Gestion des prélèvements d'usages

Les postes de villages reçoivent des demandes des populations riveraines pour le prélèvement de ressources végétales (bambou, paille, piquets...). Si ces prélèvements ont pu se faire jadis sans difficulté, les populations font remarquer que maintenant les autorisations ne sont plus automatiques et requièrent souvent l'avis du conservateur.

3.3.3 L'appui sanitaire

Certains postes de villages comme Mako ou Gamon disposent d'une infirmerie qui est ouverte aux populations riveraines. Les consultations sont gratuites, et les médicaments sont accessibles (initiative de Bamako).

Par exemple, le Poste de Mako polarise différents villages du bas Niokolo (Mako, Badon, Niéméniké, Séguéko, Bassari...) avec une fréquentation importante surtout pendant l'hivernage. Le poste dispose aussi d'une table d'accouchement et a déjà eu deux cas.

Cependant, cet appui, quoique important vu le niveau de desserte de la zone en système de santé, n'est pas bien valorisé par l'administration du parc. Le conseil rural ignore cet acquis, et il n'y a pas encore de concertation avec le poste de Tomboronkoto.

3.4 Perception du parc par les populations

La perception du parc par les populations présente des connotations variées, culturelles, écologiques et économiques.

3.4.1 Le parc, un patrimoine écologique en voie de dégradation

Il est perçu comme un espace de grande valeur écologique qui a permis la conservation d'espèces qui ont disparu en périphérie et empêché l'avancée des fronts charbonnier et cotonnier. La population lie correctement l'abondance des pluies à la présence de formations végétales importantes.

Malgré ce potentiel considérable, il a été constaté que le parc se dégrade et se vide de plus en plus de ses ressources animales du fait de différents facteurs liés à des lacunes dans la gestion :

- Les feux de brousse
La mise à feu précoce constitue un outil très usité dans le cadre des travaux d'aménagement du parc. Elle constitue un moyen d'éviter les feux tardifs dans le parc. Cependant il apparaît qu'elle est souvent déclenchée trop tardivement ou prématurément. La majorité des feux dits précoces sont en réalité de véritables feux de brousse dont l'intensité est proche ou égale à celle des feux tardifs (MBOW, C., 2000).
- La transhumance.
- L'opération de transfert de faune qui a effrayé les animaux.
- Le braconnage accentué par la faible surveillance du parc.
- Les gardes sont considérés comme des fonctionnaires qui, quelle que soit la situation, perçoivent leur salaire : leur rémunération n'est pas liée au résultat.
- Dans certaines zones, la population est convaincue que les agents sur place méconnaissent l'espace du parc et ne peuvent même pas se déplacer sans risquer de se perdre.
- Des agents qui restent passifs en cas de signes de braconnage (coups de feu) ou d'alerte.
- Des agents qui s'éloignent de plus en plus de leur mission pour se livrer à des saisies de marchandises frauduleuses venant des pays limitrophes, comme la Gambie et la Guinée.
- De plus, une certaine légèreté, un laxisme dans leur mission, un manque d'éthique, des abus, de l'extorsion sont notés chez les agents.

3.4.2 Le parc, un patrimoine culturel

Le parc est perçu comme un patrimoine culturel et la population riveraine, surtout celle des villages « déguerpis », lui est encore attachée par des sentiments profonds. Les Tendanké, les Malinké, les Coniagui et Bassari y avaient fondé des sociétés très solides.

En effet, une trentaine de villages et hameaux furent « déguerpis » du parc, dont une bonne partie se situe le long de la route Dialacoto-Kédougou. Deux de ces villages perpétuent ces liens et effectuent chaque année des pèlerinages et rituels sur les sites.

Le village de Damantan

Damantan fut considéré comme un site divin par son fondateur Arphan Niabaly originaire du Gabou. Après différents rituels, il nomma son site Damantan de l'arabe Abadan qui veut dire éternel. C'est donc ce village que les fils et les petits fils habitèrent et perdirent avec l'avènement du parc. Le parc porte encore les vestiges de leur civilisation (mosquée, sépultures...). L'attachement à ce lieu fait que chaque année, le marabout de Damantan, sa communauté et celle d'autres villages riverains, et des disciples de la sous-région effectuent un pèlerinage de deux jours à l'ancien site, moment de prière et de recueillement sur les tombes de leurs ancêtres qu'ils considèrent comme des saints.

A Badi, la relation avec le parc a une connotation plutôt animiste. Leur ancêtre Faramba Sagna, pour mieux protéger le village, avait noué un pacte avec les forces de la nature, ou esprits protecteurs appelés « dialang » en malinké. Cet esprit protecteur aurait son sanctuaire dans le woulou. Un bois sacré constitué de trois arbres (*Ficus dicranostyla*, *Acacia albida*, *Ceiba pentandra*) représente le lieu de sacrifice. A la demande des esprits, un taureau rouge, un coq, une chèvre sont sacrifiés. Les femmes et la caste des cordonniers ne sont pas conviées à ces cérémonies.

Tableau 4 Villages et hameaux affectés par la création et l'extension du PNNK.

Villages	
Damantan	Nionghany
Tabadian	Niéménéké
Missirah Diaka	Segueko
Badi,	Touba Diakha.
Hameaux	
Bakadadji	Mayel Mantara
Tounti	Lingueley
Diamweli	Diawlen
Mansafara	Kalaniamama
Sintian Sili	Kenoto
Sintian Doué	Wouoli
Bangharé	Segueko Bassari
Soumaniko	Dar Saloum
Sibikili	Neguebakho
Tourmandala	Anabiko
Tindian	Kounkoli
Niarabourou	

Source Plan de gestion PNNK 2000

3.4.3 Le parc un patrimoine économique faiblement valorisé

Les attentes des populations et des collectivités par rapport au PNNK sont importantes en termes d'emplois et de retombées au niveau local. Elles considèrent qu'elles n'ont pas obtenu les fruits escomptés en acceptant de renoncer à l'exploitation des ressources.

3.4.3.1 Recrutement de la main d'œuvre locale

La population se souvient des recrutements massifs de main-d'œuvre locale, et des taux de rémunération qui ont varié de 3000 à 6000FCFA. Avant la disparition de cette activité, certains riverains ont eu à travailler gratuitement ou à crédit pour les aménagements dans le parc. Maintenant, la population locale n'est pas privilégiée lors des rares aménagements du parc.

3.4.3.2 Les retombées du tourisme

Emplois dans les réceptifs

Les emplois dans les campements touristiques sont rares et ne concernent que quelques villages (Badi, Dar Salam, Nioufaye, Diénoudiala) dans une seule communauté rurale, celle de Dialacoto. La masse salariale reste inférieure à un million de francs CFA pour la périphérie

Les guides touristiques

Seul le nombre de guides est assez important, 41 au total, dont 99% résident dans des villages de la Communauté rurale de Dialacoto, et 1% à Salémata et Tambacounda. Malgré certains acquis (carte professionnelle), différentes contraintes pèsent sur les activités :

- Faible taux de rémunération

Il est de 6000FCFA la journée ; 1000FCFA reviennent au guide et 5000FCFA vont à la caisse commune pour partage trimestriel. Depuis 2002, ils demandent qu'il soit relevé à 8000FCFA. A cela s'ajoutent la baisse du nombre de visiteurs et la saisonnalité de l'activité qui ne dure réellement que six mois pour le tourisme de vision. Pour améliorer leurs conditions, ils réclament aussi le statut de fonctionnaire salarié.

- Manque de moyens de communication

L'acquisition de moyens de communications (voiture, pirogue) pourrait aussi renforcer leurs gains.

- Parc faiblement aménagé

L'ouverture des pistes, l'aménagement des miradors, des gués..., constituent des opérations très limitées. De ce fait, les itinéraires de visite dépendent de l'accès des pistes, et les clients, à leur grande déception, constatent que les circuits programmés ne sont pas faisables. La difficulté d'observation de certaines espèces emblématiques (éland de derby, lion, éléphant...) entraîne aussi une insatisfaction des clients qui, souvent, écourtent leur séjour.

- Absence de locaux

Les guides n'ont pas de locaux, le guichet est aussi utilisé pour conserver leur petit matériel (jumelles).

- Insécurité avec les touristes

L'insuffisance de la surveillance entraîne une insécurité lors des safaris, et le braconnage encore présent dans le parc peut causer des surprises

- Barrières linguistiques

La communication avec les visiteurs pose problème, du fait de la non-maîtrise de langues étrangères, anglais, espagnol... ; les niveaux de scolarisation ne sont pas homogènes.

- Manque de considération de la part de certains hôteliers

Les guides sont généralement frustrés d'être séparés de leurs clients dès l'entrée de l'hôtel. Ils ne sont généralement pas bien traités, alors que, dans d'autres zones touristiques, les heures de repas sont l'occasion de discuter et d'échanger entre guides et touristes.

Le campement villageois du camp du Lion

Le site du camp du lion dans le PNNK a été affecté en 1994 sur accord verbal des responsables du parc au GIE de Diénoudiala (CR de Dialacoto) pour l'aménagement et la gestion d'un campement touristique.

Une vingtaine de cases sont aménagées. Pour ses aménagements, le camp peut parfois recruter 18 à 20 manœuvres et il a un personnel composé de trois femmes et sept hommes. Une taxe de l'ordre de 200.000FCFA est versée au trésor. Il s'occupe aussi de certaines œuvres sociales pour le village de Diénoudiala (distribution de riz, de viande) lors des fêtes (korité, tabaski). Il a un projet avec des partenaires européens pour la construction et la concession de la gestion pour un bail de 25 ans. Un montant de 400.000FCFA devra être versé au GIE, et à la fin du contrat, les locaux devraient lui revenir.

Activités liées au tourisme dans le parc :

La gestion des buvettes dans le parc

Pendant la saison touristique, des riverains tiennent des buvettes au gué de Damantan ; le GIE Teesitoo de Dar Salam et un particulier président l'association des guides.

Les projets de campements

Le GIE villageois de Dar Salam Nioufaye a bénéficié d'un financement FEM pour l'écotourisme. Il a aménagé à l'entrée du parc, à Dar Salam, une case faune, une case flore, une case d'exposition et a comme ambition d'aménager un campement touristique. La proximité de celui de Dar Salam semble bloquer l'autorisation.

Le GIE **Tee sito** a un projet de construction de campement au niveau de l'ancien site de Badi et a reçu une autorisation provisoire du conservateur.

Le GIE **Sanoko et Frère** gère chaque saison touristique une buvette au Gué de Damantan et avait comme projet d'y installer un campement touristique.

Le président de l'association des guides gère déjà une buvette au gué ; cependant ce site étant affecté à l'ASAN, il souhaiterait aménager un campement à Bantamba, vers l'ancien site de Badi qui, dit-il, dispose d'une rôneraie et d'un rivage très attrayants.

Il faut dire que le tourisme dès sa conception n'a pas pu réellement développer les communautés rurales, ni promouvoir les activités en périphérie même si certaines provisions (viande, poulets, légumes) sont parfois achetées dans les villages par les

campements (camp du lion, Dar Salam) ; les emplois restent rares. Les taxes qui ne sont pas directement versées aux communautés rurales sont revendiquées par ces dernières.

3.5 Appui au développement en périphérie du PNKK

3.5.1 Activités et projets pilotés par la DPN et autres partenaires

3.5.1.1 Elevage

Projet pintades

De façon traditionnelle, l'élevage de pintades se fait sous forme extensive en association avec des poules, le plus souvent. Des cages sont aménagées au sol ou sur des briques.

En 1988, les parcs nationaux initient le projet d'élevage de pintades. Cette activité avait pour but de lutter contre le braconnage et de fournir les populations en protéines animales. Elle fut développée dans les villages de Bira (CR de Missirah), Ouassadou, Médina Couta (CR de Dialacoto), Médina Gounass (CR de Médina Gounass). L'élevage de pintades était confié à un groupement féminin et supervisé par un agent des parcs nationaux, sauf à Médina Gounass. Seul Médina Gounass obtint des résultats assez satisfaisants avec les enclos du marabout, ce qui a aussi incité beaucoup d'autres particuliers et de GIE à formuler des projets pour l'élevage de pintades.

Cet élevage a finalement échoué du fait de plusieurs facteurs culturels et techniques : matériel défectueux (état des poulaillers, grillage et toitures), préjugés culturels.

Elevage d'antilopes

Contrairement à certains pays d'Afrique de l'Est ou centrale, l'élevage de faune sauvage n'est pas une activité répandue au Sénégal. Le GIE Wula Nafa de Médina Couta, très actif dans la conservation de la nature, a obtenu un financement FFEM de 55 millions pour un projet d'élevage de gibier. Des aménagements (enclos en grillage avec des feuilles et de la paille, deux mares, deux miradors, mise en place de cultures fourragères) sont effectués sur les 12 ha que lui a affectés la communauté rurale de Dialacoto. Le cabinet TROPIS est chargé de la mise en œuvre, et la DPN se charge des aspects d'aménagement, de suivi, de capture et de soins. Dans un premier temps, seul le tourisme de vision est envisagé comme forme d'exploitation.

Le GIE Wula Nafa attend encore ses sujets ; cette lenteur et les difficultés de gestion ont entraîné un découragement des membres. Pour sortir de cette léthargie, elle vient de reconstituer son bureau pour un meilleur suivi du projet.

Aulacodiculture

Elle fut mise en place par l'administration des parcs appuyée par la Région Wallonne ; 17 sujets furent amenés du Gabon, et il y en a eu jusqu'à 150 à la Station de Mako. C'est une activité qui pouvait être rentable, et 82% de la population de la zone du projet était prête à la pratiquer¹². Des candidats éleveurs ont bénéficié chacun d'un financement de l'AFVP d'un montant de 500.000FCFA. Deux seulement ont reçu leurs animaux qui sont d'ailleurs retournés à la station. Une vingtaine furent vendus à Dakar où les prix de vente variaient de 3000FCFA à 6000FCFA le kg. Après le désengagement de la Région Wallonne, le projet vivote avec l'appui de bonnes volontés (campement de chasse de Mako, universitaires...) et l'effort de gestionnaires locaux qui travaillent sans per diem depuis 13 mois.

¹² Niaga M 2002

Il reste cinq animaux à la station, et les besoins de fonctionnement du projet sont évalués comme suit dans le **Tableau 5** :

Désignation	Prix unitaire	Prix total par an
Manœuvre technicien	50.000	600.000 Frs. CFA
Aide technicien	25.000	300.000 Frs. CFA
Sac de granulés lapin x 2/ mois	7.000	168.000 Frs. CFA
Sac de mil x 2 / mois	8 000	192.000 Frs. CFA
TOTAL	105.000/ mois	1.260.000 Frs CFA/an

3.5.1.2. Projet Niokolo-Badiar

Le projet Niokolo-Badiar s'inscrit dans le cadre du programme régional d'Aménagement des Bassins versants du Haut Niger et de la Haute Gambie. Les principaux objectifs sont la conservation des ressources naturelles du complexe écologique de Niokolo-Badiar et l'intégration et la création d'un parc transfrontalier. Le projet a effectué différentes activités dans le cadre de sa première phase qui était surtout consacrée à l'aménagement et à la gestion du parc.

Les actions bien que diversifiées ne concernaient que quelques communautés rurales

- Construction de salles de classes à Dar Salam
- Case de Santé
- Formation de groupements féminins en maraîchage
- Subvention de groupements féminins - 250.000FCFA
- Recrutement de la main-d'œuvre pour les aménagements du parc.

3.5.1.3. Projet FAC/FFEM

A travers le projet FAC/FFEM, certains ont pu bénéficier d'emplois de manœuvre lors les aménagements (pistes, construction de postes...); cependant le mode de rémunération est resté flou du fait que 50 % étaient versés sur un compte qui reste ignoré par les populations. Un magasin de stockage d'une valeur de 4.800.000 FCFA fut aussi construit à Badi pour les femmes qui produisent des éponges végétales. En plus des actions pilotées par l'administration des parcs nationaux, d'autres projets (PGIES) interviennent en périphérie pour la protection du parc.

3.5.1.4. Activités et impacts des projets en périphérie du PNNK

Projet de gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES)

Le projet présente cinq composantes, et l'objectif de leurs actions en périphérie est de créer une sorte de bouclier pour le PNNK.

Tableau 6 Composantes du PGIES :

Composantes	Titre	Coût
Composante 1	Cadre politique et juridique adapté à une gestion intégrée des écosystèmes	FEM : 98.000 US Cofinancement 65.000USD
Composante 2	Développement durable et gestion des ressources naturelles dans les Terroirs Villageois (TV)	FEM : 920.000US Cofinancement 11.071.000 USD

Composante 3	Conservation et gestion durable des Réserves communautaires (RNC)	FEM : 1.572.000 USD Cofinancement : 5.315.000USD
Composante 4	Conservation durable et gestion des ressources naturelles dans les Aires protégées (AP)	FEM : 6.760.000USD Cofinancement : 4.975.000USD
Composante 5	Suivi et Evaluation participative de l'écosystème	FEM 370.000USD Cofinancement 165.000USD

Tableau 7 : RNC en périphérie du PNNK

RNC	CR	Date de délibération	Superficie (ha)	Nombre de villages
Mansadala	Dialacoto	24/06/2003	6 107,00	12,00
Kouar	Missirah	21/06/2003	4 000,00	11,00
Linkéring	Linkéring	09/10/2003	15 000,00	10,00
Niemenike	Tomboronkoto	13/11/2003	14 050,00	12,00
Médina Gounass	Médina Gounass	05/02/2004	2 000,00	10,00
Dar Salam	Dialacoto			3,00
			76 157,00	58

Source PGIES

Les villages les plus proches du parc sont informés et sensibilisés pour constituer des agents de protection. Les villages concernés sont regroupés en entités villageoises partageant les mêmes terroirs.

L'appui du PGIES a porté sur :

- La facilitation de la délibération. C'est ainsi que la création de sept RNC a été facilitée en périphérie du PNNK.
- L'organisation des populations en CVD et en CIVDE, une organisation faîtière, partageant les mêmes terroirs.

Objectifs de la création des RNC :

- *Pratique de l'apiculture*
- *Profilage des mares : deux mares ont été aménagées à Mansadala*
- *Réserves fourragères*
- *Restauration d'espèces végétales endémiques pour lesquelles le problème réside surtout dans la mobilisation des semences (Dialamban, Dalbergia...)*
- *Lutte contre les feux de brousse*
- *Elevage au niveau des villages.*

Il s'agit surtout de l'élevage de pintades. Le projet est bouclé et dispose déjà de fonds ; seule l'affectation aux bénéficiaires accuse du retard. Le Projet s'est rapproché des expériences du PROGEDE à Dialamakhan et de celle de Médina Gounass initiée dans le cadre du projet Niokolo-Badiar. Les RNC de Mansadala et de Kouar sont plus opérationnelles et disposent de plans d'Aménagement et de gestion qui déclinent les activités à mener dans les RNC et les modalités de mise en œuvre.

- L'écotourisme

Il est envisageable dans toutes les RNC mais constitue l'objectif principal de la RNC écotouristique de Dar Salam.

Actions déjà réalisées en périphérie du PNNK

- Erection de RNC
- Renforcement des capacités
- Appui matériel aux comités de lutte contre les feux de brousse
- Micro crédits

Les comités devraient élaborer des projets en rapport avec l'environnement, mais cette mesure ne fut pas appliquée au premier financement. Les femmes ont été les seules appuyées, et leurs crédits sont surtout été utilisés pour l'élevage de pintades, la commercialisation et transformation des produits de cueillette. Le système de financement a aussi privilégié les écogardes et les pépiniéristes.

- Contrats plans avec les CIV

Les chefs de villages s'occupent du recrutement et de la rémunération des travailleurs. Les contrats furent surtout développés à Linkéring avec les jardins potagers initiés par le PROGEDE qui a été renforcé.

- Ecogardes

53 écogardes sont mobilisés autour des RNC périphériques ; seule la RNC de Oubadji ne dispose pas encore d'écogarde.

Le Projet Wula Nafa

Le projet intervient dans quatre communautés rurales de la région de Tambacounda (Salémata, Missirah, Tomboronkoto et Saraya). Avec les populations locales, il intervient dans différents domaines tels que : l'élaboration de règles de gestion avec mise en place de conventions locales, la protection du parc, la conservation par la mise en défens, la formation aux techniques de cueillette, la formation à la transformation et à la commercialisation de produits de cueillette, les aménagements de Zones de Production Contrôlée (ZPC) et de Cellules d'Animation et de Contrôle (ZAC).

Les Règles de gestion (conventions locales) sont des règles édictées par les populations dans le cadre de dialogues et de consensus. Elles sont des codes de conduite pour la gestion durable des ressources naturelles et intègrent les problématiques spécifiques des différentes zones. Par exemple, les points suivants peuvent se retrouver dans la convention locale de Bandafassi :

- Interdiction de couper des fruitiers
- Défrichement
- Divagation de bétail
- Feux de brousse
- Exploitation forestière
- Gestion des points d'eau
- Transhumance
- Abattage et vente de bétail

Les sanctions en cas de non-respect sont généralement des amendes. Les codes sont également traduits en langue locale.

Formation à la transformation et à la commercialisation de produits de cueillette. Les femmes sont formées aux techniques de commercialisation des fruits de cueillette (*Saba senegalensis*, *Adansonia digitata*, *Ziziphus mauritiana*...). Sont mis aussi en place des réseaux de commercialisation sans intermédiaire. Dans la communauté rurale de Salémata, six réseaux sont installés : fruits sauvages, fonio avec les villages de Ebarack, Banforoto, Ethilo, Eganga, Salémata et Oubadji.

Les Plans d'aménagement sont élaborés avec le service des Eaux et Forêts, les Zones de Production Contrôlée (ZPC) et les Cellules d'Animation et de Contrôle (ZAC) mises en place. Dans la clé de répartition des recettes, une partie retourne à la restauration de la forêt.

- Investissements sociaux et Fonds : 35%
- Fonctionnement CAC (Cellule d'animation et de concertation) : 25%
- Membres CAC (surveillants GRN) écogardes : 20%
- Conseil Rural : 20%

Trois plans d'aménagement et de gestion ont été réalisés dont celui de Missirah dans la périphérie du PNNK, pour lequel les données du PROGEDE ont été utilisées. Des subventions sans intérêt d'une valeur de 25.000.000 FCFA ont été octroyées aux producteurs locaux (*sourga*). En plus des aires protégées communautaires du PGIES et du PROGEDE, Wulafa a aussi créé en 2004 la Réserve Naturelle Communautaire à Salémata. Le Projet se dit ouvert mais aucune collaboration n'est formalisée avec les autres projets intervenant parfois dans les mêmes zones pour les mêmes objectifs. Mais des ONG restent aussi leurs partenaires pour la formation.

Prise en compte du parc dans les activités des projets en périphérie :

- l'article 5 de la convention de Salémata interdit l'entrée dans le parc et le braconnage.
- sensibilisation sur le parc et différenciations des aires périphérie et parc

PROGEDE

L'objectif global est la satisfaction des besoins populations en combustibles (charbon de bois, bois de chauffe) sur la base d'aménagements forestiers.

Tableau 8

Activités	Localité	Projets
Equipement lutte contre les feux de brousse	CR Dialacoto, Tomboronkoto	PGIES, PROGEDE
Pare-feux	CR Dialacoto, Tomboronkoto	PGIES, PROGEDE
Aménagement de mares	CR Dialacoto	PGIES
Arboriculture	CR Dialacoto, Tomboronkoto	PGIES
Apiculture	CR Dialacoto, Linkéring,	PROGEDE
RNC	CR Dialacoto, Tomboronkoto	PGIES, Wula Nafa
RNCB	CR Dialacoto	PROGEDE

Elevage de pintades	CR Dialacoto	PROGEDE
Transformation commercialisation des fruits de cueillette	CR Dialacoto, Tomboronkoto, Bandafassi	
Micro crédits	CR Dialacoto, Tomboronkoto Linkéring,	PGIES
Ecogardes	CR Dialacoto, Tomboronkoto Linkéring,	PGIES

Les différentes actions des projets auraient pu être capitalisées comme retombées bénéfiques de la conservation. Cependant, la majorité des personnes interrogées ne font pas le lien direct entre la présence de ces projets et le parc. Le PNNK a pourtant constitué un label pour ces projets, et l'un des objectifs majeurs de ces projets est la protection et la conservation de ce dernier.

Près de 20 projets et programmes majeurs, ayant des interférences directes et indirectes avec les objectifs du Plan de Gestion, ont été répertoriés lors de l'élaboration. Il est fréquent de voir plusieurs intervenants sur un même site, ayant la même cible et faisant la même chose, et souvent ils finissent par concentrer toute leur énergie à la recherche d'un statut et d'une légitimité alors qu'une démarche sectorielle en la matière est forcément un frein pour les objectifs d'un développement durable. Parmi les projets poursuivant des objectifs semblables au Plan de Gestion, dans la même entité socio-écologique, on peut citer les principaux : le PROGEDE, le Projet de Gestion des Ecosystèmes du Sénégal, la SODEFITEX ou les Plans Locaux de Développement. Ces projets devraient coordonner leurs activités pour améliorer leur efficacité, vu le nombre de communautés rurales.

Les projets identifient généralement des activités qu'ils ne peuvent exécuter seuls. Les protocoles sont établis entre PGIES et les structures administratives et techniques de l'Etat

IV L'espace, les ressources et la population : Conservation, pressions et convoitises

Après un peu plus d'un demi-siècle de classement, et malgré les multiples projets en périphérie, le PNNK fait toujours l'objet de pressions et de convoitises qui constituent une réelle menace pour sa survie. Les ressources convoitées dans le parc peuvent varier selon les communautés rurales et à l'intérieur des communautés rurales. Différents facteurs interviennent : la situation (proximité) des villages par rapport au parc, la disponibilité en ressources dans les zones de terroir ou la présence d'autres aménagements à protection limitée tels que les Forêts classées

4.1 Terres de cultures

Le besoin de terres de culture a été exprimée dans toutes les réunions et entretiens au niveau des différentes communautés rurales visitées mais il reste plus marqué au nord du parc dans les CR de Dialacoto et Missirah, à l'est dans la CR de Tomboronkoto, et à l'ouest dans les CR de Linkéring et de Médina Gounass.

Cette convoitise se justifie par la situation entre Parc et Forêt Classée, par l'épuisement des terres de cultures ou tout simplement par la faible qualité agricole des terres, la

nostalgie ou la revendication des terres des ancêtres pour les « déguerpis » du parc (Damantan, Badi, Médina Dar Salam, Médina Touny, Missirah.

Communauté Rurale de Missirah

Au niveau de la CR de Missirah, la pression foncière concerne la zone tampon, pour l'exploitation de la banane irriguée le long de la Gambie, avec les GIE de Kouar I, Kouar II et Kouar III, de Saal I et Saal II. Ces villages se sont installés avec le projet OFADEC sur autorisation de l'administration des parcs nationaux. La population autochtone résidant à Kouar Mbaylar ne dispose pas de périmètre là où ces villages se sont installés. Cette situation fait que Médina Gounass revendique ce droit le long de la Koulountou.

Communauté Rurale de Dialacoto

La pression foncière est très marquée dans cette zone du fait que plusieurs villages sont coincés entre le PNNK et la forêt classée de Diambour. Ce sont notamment les villages de Dar Salam, Nioufaye, Dialacoto, Diénoudiala, Mansadala, Belly, Gamon. Les lieux suivants sont convoités par certains villages :

Dar Salam Nioufaye	Tambico, Lamoudian
A Mansadala	Nioumouniana (6 km à l'est)
	Sessey (4 km à l'est)
	Korndala (2 km à l'est)
Belly Ouamédaké	Sambagara, Diffrou
	Daadin, Andekel
Gamon	Moussala (2 km à l'est)
	Kouroukoto (1,5 km à l'est)
Médina Fouga	Sibiko, Sessey
	Timbato (sud-est)

Quant à la zone tampon, elle y est déjà cultivée.

Au niveau de Ouassadou, la zone tampon est exploitée pour la bananeraie par les GIE Takuliguy et Tilo-Tilo avec l'accord de la DPNS.

Le GIE Takuliguy dispose de 30 ha dans la zone tampon mais 8 seulement ont été mis en valeur.

Communauté Rurale de Tomboronkoto

Cette communauté rurale abrite plusieurs villages déplacés du parc (Niéménéké, Ségéko peul, Ségéko bassari, Néguebakho, Touba Diakha, Dar Salam, Dalaba, Sibikiling). Elle est responsable d'empiètements à l'intérieur du parc (Souroukoto, Fokholou), et des revendications portent sur d'anciennes terres de culture. (Tambaya- : Soto Soutou- : Baouleng- Djikoto Foukho Bantandinkoto Baranssang koto...). Ce sont tous des lieux-dits anciennement cultivés par ces populations avant leur déplacement.

Il faut aussi souligner qu'au niveau de Badon, la plaque matérialisant la limite du parc se trouve dans les jachères qui accueillent aussi les troupeaux, d'où leur demande de reculer le parc d'une dizaine de kilomètres.

A Mako, il n'y a pas d'empiètement ; ce sont juste des besoins qui sont exprimés pour accéder à la zone tampon.

Communauté Rurale de Dakatély

Les villages de cette communauté rurale sont éloignés du parc ; Thiankoye, le plus proche du parc, est à une trentaine de kilomètres.

Communauté Rurale de Salémata

La pression foncière n'y est pas très poussée par rapport aux zones nord et ouest. Toutefois, on note que Oubadji et Edale convoitent Itchar et Malapa, surtout pour la riziculture et le maraîchage.

Communauté Rurale de Khossanto

La pression foncière n'est pas évoquée dans cette zone.

Communauté Rurale de Linkéring

Il existe une pression foncière ; cependant, les lieux-dits ne sont pas précisés. Des empiètements sont notés au niveau de l'aire centrale : ce sont des champs de culture des populations de Rabbat et de Médina Gounass.

Communauté Rurale de Médina Gounass

On note un grignotage du PNNK du côté de la Koulountou avec la zone cotonnière de la Kalaniama. La zone tampon vers la Koulountou est fortement convoitée surtout à Missirah Gounass et Médina Gounass pour la production de bananes, comme c'est autorisé dans la C.R de Missirah.

4.2. La pression pastorale

Communauté Rurale de Dialacoto

Du fait de l'exiguïté, certains villages (Gamon, Belly, Médina Fuga, Mansadala...) sont obligés de sécuriser les cultures en éloignant le bétail. Il en va de même pendant la saison sèche, quand l'eau est rare du fait de l'assèchement des mares. Le PNNK joue un rôle primordial dans le ravitaillement des troupeaux pendant toute l'année et plus particulièrement en saison post-hivernale. Pendant trois à quatre mois, à partir d'octobre, le cheptel scindé en troupeaux est conduit dans le parc pour pâturer, s'abreuver et faire une cure de sels. C'est le *dabirdé* qui coïncide avec la saison fraîche du *dabundé*.

Le retour des troupeaux dans le village est marqué par la célébration du *monndé* ou fête du bétail.¹³

Communauté Rurale de Linkéring

On note une pression pastorale assez forte. Elle est plus marquée au niveau de Kalifourou, Wadiyatoulaye et les villages environnants (Dar Salam, Kounkonyama, Yamaal, Boussoura). La CR de Linkéring possède un cheptel de 14.607 bovins, 2500 ovins, 3600 caprins.

Différents endroits sont pâturés :

Wadiyatoulaye	6 troupeaux	:	105 têtes
			115 têtes
			125 têtes
			107 têtes
			131 têtes

¹³ Diallo T.D.2001

			128 têtes
Dar Salam	6 troupeaux	:	150 têtes
			120 têtes
			110 têtes
			120 têtes
			90 têtes
			110 têtes
Kankouyama	2 troupeaux	:	55 têtes
			55 têtes
Yamaal	1 troupeau	:	150 têtes
Boussoura	2 troupeaux	:	100 têtes
			80 têtes

Endroits du parc fréquentés par les différents troupeaux des différents villages :

Wadiyatoulaye	Lumbirde Barkey
	Yoba sido
	Mambir
	Wounthim
Dar Salam	Lumbirde Barkey
	Yoba sido
	Mambir
	Wounthim
Kankouyama	Djikoy
	Lumbirde Barkey
	Yoba sido
Yamaal	Lumbirde Barkey
	Yoba sido
	Mambir
	Wounthim
Boussoura	Mambir
	Barkey
	Lumbirde Barkey

La pression pastorale concerne toutes les communautés rurales riveraines. Cependant, trois se distinguent nettement par la profondeur de la pénétration des troupeaux : la CR de Médina Gounass (Diamweli et Missirah Gounass), la CR de Linkéring (points d'abreuvement le long de la Koulountou) et la CR de Dialacoto (aires d'éloignement du bétail pour l'hivernage dans l'axe Diénoudiala–Mansadala–Belli Wamedaka). Dans une moindre mesure, les CR de Tomboronkoto et de Missirah connaissent des situations analogues¹⁴.

A cette forme de pression venant de zones voisines du parc, il faut ajouter d'autres communautés rurales non contiguës au parc telles que celle de Bani Israel, avec des troupeaux venant du nord du pays. C'est une transhumance qui permet aux éleveurs d'exploiter alternativement deux milieux différents (terroirs et parcs).

¹⁴ Plan de gestion PNNK2000

4.3. La pression sur les ressources végétales

Le bambou et la paille sont les ressources végétales les plus convoitées dans la zone. Ils servent à la réfection des cases et des miradors des places publiques, mais aussi à ravitailler l'artisanat local (confection de claies de bambou). A cela il faut ajouter les ignames, le rônier (**vin de rônier**), le raphia, les feuilles utilisées dans des mets locaux, les plantes médicinales (*Kigelia africana*). La pression sur les produits de cueillette dépend aussi de la valeur économique de certaines espèces comme *Saba senegalensis* et *Adansonia digitata* qui, dans certaines zones comme Badon et Salémata, font l'objet de l'encadrement de Wula Nafa pour la transformation et la commercialisation. En effet, certaines zones présentent des potentialités importantes en produits de cueillette. Par exemple, en 2000, 496.440 kg de maad ont été rapportés pour seulement 23 villages de la Communauté rurale de Tomboronkoto, parmi lesquels Badon.¹⁵

Communauté Rurale de Bandafassi

Cette communauté rurale comprend une communauté tenda dans les villages de Landjéri, Tenda, Guingara, Ethès, Inéré, Iwol, Badéwa, Bar Tinguira et Niagué Bassari traditionnellement très attachée à la nature par son mode de vie (chasse, cueillette, ramassage).

- Missirah Gounass et Médina Gounass : vétiver
- Bandafassi : raphia, rônier

4. 4. La récolte de miel.

Malgré la présence de ruches traditionnelles et la promotion des ruches kenyanes par les Maisons familiales rurales (Dialacoto, Mako) et les différents projets (PROGEDE, PGIES...), la récolte de miel constitue encore une activité très pratiquée dans et hors du parc.

4.5. Les ressources halieutiques

La pêche est pratiquée dans le cours de la Gambie et de la Koulountou et dans différentes mares situées dans le parc. Les pêcheurs de Dialacoto vont jusqu'à Wouring, Maraki, Fourou, Koumprigui. Dans la communauté rurale de Tomboronkoto, les pêcheurs sont autorisés par l'administration du parc à fréquenter la Gambie.

Tableau 9 : Effectifs de pêcheurs autorisés par localité

Localités	Effectifs
Mako	8
Oubadji	4
Médina Gounass	0
Missirah Gounass	0
Kalifourou	10

A la demande du PNNK, certains pêcheurs de la Communauté Rurale de Tomboronkoto se sont organisés en GIE. Deux groupements se sont formés, un autour de Mako regroupant les villages de Kérékonko, Samal, Dalakoye, Linguékoto, Tambanoumaya et le deuxième autour de Bafundou. Mais seul le premier groupe pêche dans la Gambie sur

¹⁵ Thiaw D. 2002

autorisation des parcs nationaux. Le nombre de filets par pêcheur varie de 1 à 5 ; chacun dispose d'une pirogue et les sorties sont au nombre de quatre par semaine. Les zones de pêche autorisées ne parviennent pas à contenir tous les pêcheurs dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Le GIE est divisé en commissions dont une est chargée du contrôle des filets. En cas de non-conformité, la commission saisit le matériel et inflige une amende de 3000 FCFA.

A Kalifourou, Médina Gounass, Missirah Gounass et dans d'autres localités environnantes, la pêche s'effectue dans la Koulountou. Le matériel comprend des pirogues non motorisées. Les principaux engins de pêche utilisés dans cette zone sont le filet maillant et les palangres. Les principales espèces capturées sont le caranx (feta), le « barracuda » (brochet), la « carpe » (tilapia), etc.

Les prises, plus importantes en saison des pluies, avoisinent 3000 kg/jour ; elles restent maigres en saison sèche et dépassent rarement 300 kg par jour. Le poisson est destiné à la consommation et à la commercialisation, ce qui a permis d'instaurer le mareyage. Chaque pêcheur a deux mareyeurs qui travaillent alternativement.

4.6. Le sable des lits des cours d'eau

Ce besoin est assez récent. Il est suscité par les transformations morphologiques de l'habitat rural où le végétal est de plus en plus remplacé par les matériaux en dur. Le sable sert aussi au ravitaillement de la commune de Tambacounda.

4.7. Installation irrégulière de restaurants

L'ouverture du passage vers la Guinée a entraîné le développement de commerces et de restaurants le long de la route. La zone tampon est ainsi constamment grignotée pour l'installation de gargotes. On en a dénombré une vingtaine sur place. Certaines de ces gargotes servent aussi d'habitations, d'où un risque de fixation des occupants.

4.8. L'exploitation minière : exploitation de la mine de Sabodala

Les contraintes sur le parc sont surtout des risques résultant des aménagements hydriques (barrages, retenues, bassins de décantation ...) et de l'installation de villages irréguliers. De plus, l'utilisation du cyanure pour l'extraction minière pollue les eaux du parc et risque de contaminer la faune et de fragiliser certaines formations végétales (rônieraie, raphiales...).

La migration de la faune peut aussi être perturbée, et le braconnage accentué, par l'ouverture des pistes et l'arrivée massive d'étrangers.

La gestion de ces impacts négatifs et la fragilité écologique du milieu qui est Site du patrimoine mondial et Réserve de Biosphère ont été largement prises en compte dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social du projet réalisé en 2006 par le Cabinet *Tropical Environmental Consultance*.

4.9. Prélèvement et utilisation des ressources végétales : tolérance, autorisation ou droit

Les populations ont toujours bénéficié de droits d'usage (« depuis Dupuy » comme elles le proclament) qui, dans certaines zones, leur sont aujourd'hui supprimés. Elles trouvent paradoxal et injuste que des matériaux soient toujours prélevés dans le parc pour faire les postes de gardes ou les campements de privés et non pour leurs abris qui dépendent essentiellement des ressources végétales.

Outre ces prélèvements d'usage, la population du village de Badi avait ciblé la paille et le rônier dans le cadre de la valorisation des ressources naturelles. L'exploitation de la paille était une activité masculine. Des filières de commercialisation de la paille d'andropogon ont été mises en place. Elle était exploitée et vendue par bottes au bord de la route et au niveau de Mbour et de Kaolack pour les campements touristiques. Les femmes exploitaient les pétioles de rônier qu'elles transforment en éponge végétale. Cette activité a été régularisée par une autorisation des parcs nationaux de prélever des ressources et appuyée dans le cadre de projet FAC/FFEM par la construction d'un magasin de stockage d'une valeur de 4.800.000 FCFA. Au début de la commercialisation, cette activité a vu la participation de jeunes du village qui achetaient les éponges auprès des femmes et les écoulaient à Dakar au marché de Pikine ou à la gare.

Vu la raréfaction des pâturages à la périphérie et le manque d'endroits de pacage, plusieurs troupeaux sont amenés dans le parc. Pour certains villages, en saison sèche uniquement, pour d'autres, le troupeau reste dans le parc jusqu'après la récolte tandis que d'autres troupeaux encore fréquentent le parc en toute saison. La ressource principale convoitée pour l'élevage est l'eau.

4.10 Le braconnage de gibier

C'est presque un sujet tabou. Il présente deux niveaux : le braconnage de subsistance qui est le fait de la population locale pour l'approvisionnement personnel en protéines et pour la vente dans le village. Certaines populations peuvent aussi héberger des braconniers qui leur procurent de la viande ou de l'argent. Le deuxième niveau est le braconnage à grande échelle, avec des chasseurs de la sous-région (Guinée, Mali, Mauritanie...) qui parviennent à mettre en place de véritables filières de viande de brousse généralement sous forme séchée et qui peuvent séjourner longtemps dans le parc. La population de Médina Gounass a la réputation de fournir un grand nombre de

braconniers mais il semble que beaucoup de braconniers d'autres régions profitent de cette situation.

V Nuisances causées par le parc

5.1. Déplacement des populations

Il frapperait surtout la zone Bassari. Les populations de Salémata sont coincées entre le PNNK et la Guinée Conakry, ce qui pose de réelles difficultés de déplacement vers Kédougou ou Tambacounda. Le prix du transport vers Tambacounda ou Kédougou devient plus élevé si l'on doit passer par le parc. Mais le détour est long, et les voitures se font rares.

5.2 Les pertes de cultures et prédation sur le bétail

Les populations se plaignent de pertes de cultures et de bétail dues aux animaux du parc et pensent qu'elles devraient être dédommagées. Les relations entre parc et populations ne sont pas toujours conflictuelles : il existe dans certains villages différentes associations, favorables à la conservation, qui développent des activités dans ce sens.

VI Organisations et activités en faveur de la conservation

6.1 Comité de lutte contre les feux de brousse

La totalité des villages visités disposent de comités de lutte contre les feux de brousse mis en place par différents projets, avec les Eaux et Forêts. Cependant, certains restent peu fonctionnels car le matériel est défectueux.

6.2. L'Association pour la conservation de la nature ASAN.

L'association est représentée dans différents villages riverains du parc par des cellules dont certaines sont organisées en GIE et œuvrent pour la conservation de la nature. Celui de Dialacoto exploite déjà un campement qu'il a pu mettre en place avec différents partenaires (Provence, Alpes, Côte d'Azur, ARDL PACA) au niveau du village et il a obtenu une autorisation pour construire un campement sur le site du gué de Damantan.

6.3. L'Association Wula canta

Née il y a huit ans, l'Association *Wula canta* se situe à Médina Kouta et regroupe l'ensemble de la localité. Très dynamique, elle a bénéficié d'un financement de 55 millions pour faire de l'élevage.

6.4. Fédération des Conservateurs de la Biodiversité pour la conservation du PNNK

La FCB/PNNK est née de la fédération des microprojets financés par le PMF/FEM autour du PNNK : Projet de Lutte contre les Feux de Brousse (Saraya), la Promotion du Miel (Salémata), la Biodiversité (Médina Kouta), la Rôneraie (Wassadou) entre autres (six au total). Elle a été mise sur pied lors de la Journée Mondiale de l'Environnement de 2000. La Fédération a bénéficié d'un programme d'Education Environnementale et d'Appui à la Réintroduction de l'éléphant au PNNK financé par le PMF/FEM.

L'objectif du Programme d'Education Environnementale et d'Appui à la Réintroduction d'éléphants dans le Parc National du Niokolo-Koba (PEE/PNNK) est d'amener les populations à changer de comportement en vue d'une gestion durable des ressources naturelles dans et en périphérie du parc et de les préparer au retour de l'éléphant dans le parc et dans les terroirs villageois.

La Fédération des Conservateurs de la Biodiversité du PNNK (FCB/PNNK) et Environnement 2000 sont les structures sur lesquelles repose la réalisation des activités prévues : diffusion d'information, communication et sensibilisation autour de la Gestion des Ressources Naturelles et la mise sur pied, dans les différentes localités, des structures de pérennisation du programme. En voici les différentes activités :

- Tournées de sensibilisation dans les villages périphériques
- Campagnes de projections de films
- Dynamisation de Comités de lutte contre le braconnage (Dialacoto, Salémata, Tomboronkoto)
- Emissions de sensibilisation sur la protection du PNNK et sur la gestion durable des RN (RTS-Tamba)
- Visites découvertes pour les élèves et les villageois
- Edition d'un bulletin de sensibilisation
- Appui au PNNK pour les travaux d'aménagement.

La construction de Cases Pilotes d'Informations Environnementales (Dialacoto, Tomboronkoto et Salémata) initialement prévue n'a pu avoir lieu à cause de difficultés dans le choix des sites et l'octroi des terrains pour leur construction. Le Programme a également connu des difficultés logistiques car le véhicule annoncé (ancien patrimoine du FAC/FFEM) n'a pas été obtenu.

6.5 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

GIE Villageois de Dar Salam Nioufaye

Le GIE Villageois de Dar Salam Nioufaye a bénéficié d'un financement FEM pour l'écotourisme. Il a aménagé à l'entrée du parc, à Dar Salam, une Case faune, une Case flore et une Case d'exposition. Il souhaite aussi aménager un campement touristique mais la proximité de celui de Dar Salam semble en bloquer l'autorisation.

GIE Tee Sito

Il projette de construire un campement au niveau de l'ancien site de Badi et dispose d'une autorisation provisoire du conservateur.

GIE Sanoko et Frère

Ce GIE gère pendant chaque saison touristique une buvette au Gué de Damantan et avait comme projet d'y installer un campement touristique.

Projet : Campement de Mamadou Camara

Gérant une buvette au Gué de Damantan, il a aussi comme projet d'installer un campement à Bantamba, vers l'ancien site de Badi où, dit-il, il dispose d'une rônneraie et d'un rivage très attrayants.

VII Partenariat entre Populations et African Parks pour la gestion du PNNK

La véritable mission de African Parks n'est pas de développer la périphérie comme le font les projets en cours (PGIES...) Cependant, la sauvegarde du PNNK n'est pas envisageable sans l'implication des populations riveraines. Elles en sont d'ailleurs convaincues car ce n'est pas le taux de surveillance qui suffira, même si on le porte à « un agent par arbre ».

Le statut de réserve de Biosphère oblige aussi à adopter une telle stratégie : les populations doivent être considérées comme parties intégrantes des réserves de biosphère dont elles sont des composantes essentielles, et leurs activités sont fondamentales pour en assurer la conservation et une utilisation qui soit compatible avec cet objectif. Les populations ne doivent pas être exclues des réserves, elles sont encouragées au contraire à participer à leur gestion, ce qui permettra une meilleure acceptation des activités de conservation par la communauté.

7.1 Rappel : Rôle et responsabilités des populations locales dans certains documents de référence du PNNK

Dans les différentes études réalisées sur la gestion du PNNK, AFID, Table ronde de Gorée, SOCREGE, SYNERGIES, Plan de Gestion du PNNK, diverses propositions ont été faites en matière d'implication et de participation des populations.

Etude « AFID » (1994) (Réhabilitation du Niokolo-Koba)

Société d'économie mixte

- Etat, Communautés locales, privés...,
- Gestion des ressources dans parc/périphérie (chasse, écotourisme, artisanat...)
- Base : concession de jouissance.

Fondation (FINK, recommandation de la Table Ronde de Gorée 1993)

- Etat, Privé, Organisations, Individualités...
- Mobilisation ressources extra budgétaires.
- Garantie vis-à-vis des donateurs.

Etude « SOCREGE » (1998)

(Mise en place d'une Structure Autonome de Gestion)

- Rôle de l'Etat maintenu (surveillance, contrôle, propriété de l'entité écologique...)
- Concession de la gestion à une Structure Autonome (mais implication des riverains : collectivités, populations, opérateurs économiques...).

Etude « SYNERGIES » (2002)

- Partenaire stratégique (Société anonyme)
- Stratégie de proximité (Ensemble des opérateurs présents)
- Stratégie de zonage (Affectation par zones prédéfinies)

Plan de Gestion du PNNK (Validation : novembre 2000)

Quatre vocations principales : PGPNNK

1. faire respecter l'intégrité du parc
2. mieux connaître le territoire
3. former et informer
4. valoriser l'espace et les ressources.

Les vocations 1.3 et 4 du Plan de gestion du PNNK intègrent plus les populations locales.

Les contraintes que pose le parc en termes d'inaccessibilité des ressources naturelles expliquent la faible participation des populations et des retombées économiques au niveau local. Actuellement, il est rare de rencontrer une proposition d'aménagement du parc qui ne mentionne pas la participation de la population locale ou le lien conservation-développement¹⁶. Il est question de gestion conjointe et de partage des bénéfices.

7.3 Actions prioritaires dans et hors parc pour une gestion participative des ressources naturelles

7.3.1. Information et communication

Les élus et la population locale devront être informés de l'ensemble des textes régissant la gestion du parc et la périphérie (règlement intérieur, code de la chasse, code forestier...).

7.3.2. Clarification des limites du parc et zonage MAB

Les limites du parc restent encore floues ou insuffisamment matérialisées dans certaines zones. Une harmonisation de la situation s'avère nécessaire pour une meilleure gestion des empiètements. Il faudrait faire connaître aux collectivités les différentes mutations du parc (évolution juridique et historique), cartographie à l'appui, en insistant surtout sur les zones d'empiètements agricoles. Dans certaines localités (Gamon, Mansadala...), même si des bornes ont été posées, elles sont parfois peu précises (Kalifourou) ou n'épousent pas les limites légales.

7.3.3. L'implication des populations riveraines dans la surveillance du parc

Dans toutes les communautés rurales périphériques, la population propose de participer à la surveillance du parc, pour des raisons qui portent sur leur responsabilisation, les revenus et leur maîtrise de l'espace.

Cependant la participation peut se faire à deux niveaux :

- D'abord, la reconnaissance du statut d'agent des parcs nationaux ou assimilé. Les procédures de recrutement habituelles peuvent être suivies mais l'enclavement de certaines zones limite l'accès à l'information. Pour pallier cet inconvénient, l'administration des parcs devra faciliter la diffusion au niveau local (conseil rural, postes de villages, chef de village...).
- Au deuxième niveau, les éléments recrutés se regroupent en comités de surveillance, forme d'organisation déjà connue des populations dans le cadre du Projet de gestion Communautaire des Ressources naturelles (PGCRN). C'est une surveillance qui peut se faire sous forme de patrouilles dans ou en lisière du parc pour les zones d'infiltration de braconniers. Le recrutement d'indicateurs est aussi envisageable.

7.3.4. Partenariat avec les collectivités locales

L'implication des collectivités locales dans la gestion du parc reste timide. Les relations entre parc et collectivités locales (Conseils ruraux, et Conseils régionaux) doivent être progressivement formalisées dans le cadre de partenariats.

¹⁶ Ndiaye P.2000

Le niveau régional s'avère surtout important pour la communauté rurale de Khossanto qui se situe dans la ZIC de Falémé relevant de la compétence du Conseil régional.

7.3.5. Appui en périphérie

L'appui en périphérie est d'abord technique et financier, indirectement, dans le cadre de la recherche de projets et de fonds pour financer en périphérie des développements compatibles avec les objectifs de la conservation.

Vu la diversité des profils des responsables de la conservation, leur rôle ne devrait plus se limiter au gardiennage ou à la surveillance mais aussi impulser le développement local. Certaines actions se font en périphérie, mais de façon spontanée, non cordonnée ni planifiée. Le parc gagnerait à redéployer ces éléments (ATPN, ITPN) vers des activités liées à l'agriculture, l'élevage, au niveau des postes de villages, ou tout simplement constituer des équipes mobiles dont le mandat serait de participer activement au développement local.

7.3.6. Recherche de fonds

African Parks, en plus de l'appui technique, devra aussi appuyer les populations dans la recherche de fonds pour le financement de projets. Les capacités d'intervention des collectivités locales, notamment les communautés rurales, sont parfois très limitées : faible maîtrise des procédures et des formulations de projet pour la mobilisation de financements.

Cependant il y a l'ARD qui constitue un organe d'appui technique commun aux différentes Collectivités décentralisées dans la région administrative pour garantir la dimension régionale du développement ; elle sert de ce fait de point d'ancrage aux projets d'appui à la décentralisation et au développement local et peut même être chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrages des opérations que la région, les villes, les communes et les communautés rurales lui délèguent. L'ARD travaille avec des Comités Techniques Locaux qui regroupent les services techniques déconcentrés.

Par exemple, elle a eu, dans le cadre de la coopération décentralisée avec l'Isère, à trouver un appui à la communauté Salémata. Les recettes ont pu passer de 350.000 à 10.000 FCFA.

L'ARD a été nouvellement chargé de l'exécution du PNDL, et différentes activités en relation avec la conservation peuvent s'intégrer dans le volet création de richesse.

Tableau 10 Récapitulatif et planification des activités

Activité	Mise en oeuvre	Responsables	Echéance
Information communication	Réunions dépliant	DPN, APF, Associations, Consultants	Au démarrage de la nouvelle gestion, et de façon continue
Clarification des limites du parc	Repérage, Levées GPS	Elus locaux, population services techniques, DPN, DAT, Eaux et Forêts projets, APF	Au démarrage
Zonage MAB	Bornes, panneaux	DPN, UNESCO, CR, Consultant	A long terme
Recrutement main d'œuvre lors des aménagements du parc	Priorité à la main-d'œuvre locale	Recrutement supervision des chefs de villages et des PCR	Durée intervention
Participation de la population à la surveillance	Information Négociation des statuts	APF, Association, CR, Chef de villages, DPN	Au démarrage
Partenariat avec les collectivités locales	Concertation Négociation	APF, DPN, Collectivité locale	Démarrage Toute durée intervention
Conservation et valorisation des ressources en périphérie	Sensibilisation Appui technique	APF, DPN, Projets, Associations	Démarrage Long terme
Gestion des pressions	Repérage, Levées GPS, Identification des acteurs, Dialogue discussion et négociation, Aménagements en périphérie, Restauration en périphérie	APF, DPN, CR, Chef de village, Autorités religieuses et coutumières, Acteurs concernés	Démarrage Long terme
Appui au développement e périphérie	Capitalisation des activités des projets d'appui au PNNK, Harmonisation des activités, Partenariat formalisé avec les parcs nationaux, Appui à la formulation de projet de développement	APF, DPN, Projets, Bailleurs, Partenaires d'appui	Démarrage A long terme
Valorisation tourisme	Appui à la révision des taux de rémunération des guides ; Aménagement de locaux ; Réouverture des circuits impraticables ; Meilleure collaboration entre hôteliers et guides ; Ecotourisme ; Favoriser concessions aux populations locales (campements touristiques) ; Intégrer les potentialités locales dans les produits touristiques	APF, Hôteliers, Guides, Population locale	Démarrage Long terme

Pour une intervention durable au PNNK, African Parks devra considérer certains atouts et les comportements favorables des partenaires publics et privés intervenant en périphérie du PNNK.

Les atouts et comportements favorables à l'égard de la conservation

- La volonté des élus et populations de conserver le PNNK
- La perception du parc comme potentiel économique et écologique
- Un dévouement encore existant de responsables de la conservation
- Une dynamique organisationnelle (associations et activités) autour de la gestion et de la conservation des ressources
- Des ambitions liées à la présence du parc (projet de campements, Projet de réhabilitation du Parc National du Niokolo-Koba, etc)
- Populations porteuses d'idées
- La valeur culturelle de certains sites (Badi, Damantan)

Les partenaires

- Conseil régional
- Communauté rurale
- CADL

- Cadastre
- Direction de l'Aménagement et du Territoire
- Maison Familiale Rurale (Mako, Dialacoto)
- Eaux et Forêts
- Gestionnaires de campements
- Amodiataires

Conclusion

Le PNNK fait l'objet de pressions et de convoitises.

Il s'avère que certaines formes de pression (sable des cours d'eau) sont assez récentes. Celles qui concernent la terre, les ressources végétales et halieutiques s'accroissent et prennent des proportions inquiétantes. Par rapport à ces contraintes, certaines mesures deviennent urgentes dans et hors parc :

- La gestion des limites nécessite une confrontation entre celles qui sont légales et celles qu'il faut matérialiser.
- La convoitise sur la zone tampon, déjà exploitée, s'accroît. « L'emprise du parc sur les territoires des communautés rurales leur a fait perdre 20 à 50% de leurs superficies respectives¹⁷. Les populations restent attachées à ce qui leur reste du territoire, manifestant une prédilection particulière pour ce qu'il est convenu d'appeler la zone tampon. Elles s'accrochent à l'aire protégée et à ses ressources. La poche de Dialacoto et l'isthme de Diénoudiala en sont les manifestations »¹⁸.

Les prélèvements d'usage

Ce point doit être bien étudié pour en définir clairement les possibilités, car les tolérances et les autorisations sont parfois verbales, et comme les populations ont connaissance d'autres régimes de conservation plus souples, elles ont fini par établir une situation de droits acquis. L'harmonisation avec le règlement intérieur devient urgente. Des **contrats** sont-ils envisageables entre populations et direction du parc pour l'exploitation d'enclaves de culture ? La question reste ouverte.

Le problème de la pression pastorale reste complexe, avec les troupeaux des terroirs riverains et la provenance variée des transhumants. La recherche de zones pastorales alternatives et la restauration de la périphérie (revitalisation de mares, bas fonds, gestion des pâturages...) pourraient améliorer la situation.

Des activités à long terme devraient s'orienter sur ces différents points :

- Valorisation des potentialités locales (artisanat, folklore).
- Restauration des espaces en périphérie, passage d'une logique de cueillette à une logique de production (plantation de fruitiers sauvages, élevage, pisciculture, apiculture...).
- Retombées directes (taxes ristournées aux privés et aux communautés rurales riveraines).

¹⁷ Ndiaye P.1994

¹⁸ Ba A.2003

Abréviations :

AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
APF	African Parks Foundation
ARD	Agence Régionale de développement
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
DAT	Direction de l'Aménagement du Territoire
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
PNNK	Parc National du Niokolo-Koba
VSF	Vétérinaires Sans Frontières